Synthèse 2012

- RAPPORT -

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

afaq 26000 COLLECTIVITÉS Responsabilité sociétale évalué par AFNOR CERTIFICATION Confirmé

Gironde CONSEIL GENERAL gironde.fr

Depuis juin 2011, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent produire, en amont du vote du budget, un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Je suis heureux de vous présenter aujourd'hui le deuxième rapport du Conseil général de la Gironde.

Plus synthétique et plus stratégique, ce nouveau texte met également en exergue notre engagement dans l'accessibilité numérique en renvoyant sur notre nouveau portail Gironde les détails opérationnels (Galerie de l'Agenda 21 de la Gironde) et les interviews filmées de nos parties prenantes.

Il ne s'agit pas d'un bilan d'activité mais bien d'un rapport d'engagement du Département de la Gironde en faveur du développement durable. Cet engagement et notre contribution au développement durable ont été évalués par AFNOR Certification au premier semestre 2012. Cette évaluation selon le modèle AFAQ 26 000 Collectivité, une première pour une collectivité de plus de 3 500 habitants, constitue le fondement de la seconde partie du rapport, consacrée à l'analyse de nos pratiques et de nos résultats au regard des cinq finalités du développement durable.

La première partie met l'accent sur la dimension stratégique de notre projet territorial de développement durable : il s'agit d'améliorer la qualité du territoire et la qualité de vie des Girondins d'aujourd'hui et de demain. Nous disposons maintenant d'un tableau de bord permettant de suivre cette stratégie : « le profil DD du territoire girondin ». En six indices, il est désormais possible de mesurer l'évolution de la situation girondine au regard du développement durable. Cette innovation portée par le premier rapport du département de la Gironde a été évaluée par les économistes référents du collectif FAIR qui en ont validé la pertinence et la méthodologie. Un travail particulier a été mené, cette année, pour améliorer l'indice de gouvernance. Il s'enrichira des débats citoyens et des constructions critiques collectives.

L'évolution positive de la situation territoriale dépend bien sûr de l'amélioration continue de nos activités et de nos pratiques au regard du développement durable mais elle dépend aussi de notre capacité à impulser, à mobiliser et à encourager les initiatives locales de toutes les parties prenantes girondines, publiques comme privées, institutionnelles comme citoyennes. C'est pour cela que j'ai souhaité que la question de la gouvernance et de la participation constitue la colonne vertébrale de ce nouveau rapport.

Le Président du Conseil Général
Sénateur de la Gironde
Conseiller général du canton de Carbon-Blanc

SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN GIRONDE **P.03**

LA SITUATION DU TERRITOIRE GIRONDIN **P.05**

- Le profil Développement Durable de la Gironde P.06
- L'indice de Gouvernance P.08
  - La dimension citoyenne P.11
  - La dimension territoriale P.12

L'ÉVALUATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE **P.13**

- L'évaluation des pratiques P.14
  - Vision et Gouvernance P.16
  - Intégration et Gestion interne P.17
  - Urbanisme et Aménagement P.18
  - Services aux populations et dynamiques locales P.19
  - Prise en compte de l'environnement P.20
  - En résumé... P.21
- L'évaluation des résultats P.22
  - Cohésion sociale et solidarité P.24
  - Bien-être et Épanouissement P.26
  - Lutte contre le changement climatique et atmosphère P.28
  - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources P.30
  - Production et consommation responsables P.32
  - En résumé... P.34
- Le classement des critères de la RSO P.35

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN GIRONDE

Le Conseil général s'est engagé dans une **politique de développement durable** dès 1999.

Une implication inscrite dans la durée qui est **reconnue au niveau national.**

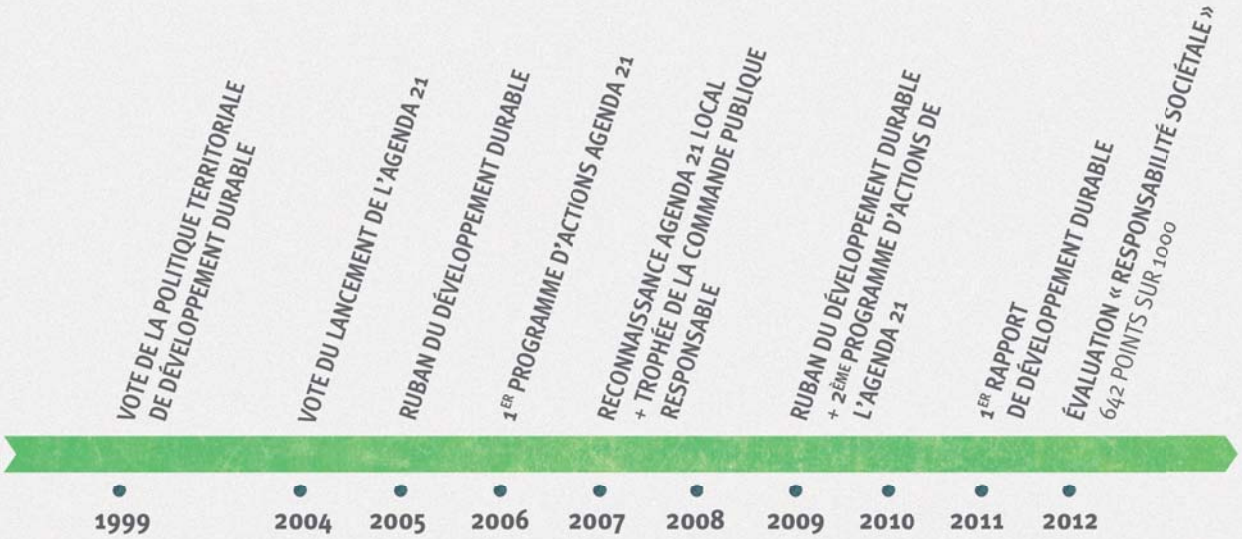

Depuis 2007 labellisé par l'État
AGENDA 21 LOCAL

3 fois lauréat des
RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1er Conseil général de France à faire évaluer sa RSO
NIVEAU « CONFIRMÉ »

« **Qu'est-ce que la Responsabilité Sociétale des Organisations ?** C'est « **la contribution des organisations au développement durable** », mais pour nous, c'est aussi et surtout un principe **éthique**, philosophique, qui reconnaît notre liberté et notre **capacité à choisir**... et avec cette liberté, c'est la **responsabilité de nos choix, pour nous, pour l'environnement, pour la société d'aujourd'hui et de demain que nous exerçons.** »

Philippe Madrelle
Président du Conseil général de la Gironde

LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012

9 mois de construction collective :
depuis février 2012

FEV-MARS	20 séances inter-services de mise à jour des indicateurs des réalisations et résultats 2012 sur le logiciel de suivi des 300 projets Agenda 21 (SEVALPRO).
12 MARS	Séminaire administratif de lancement de la construction collective du rapport Développement Durable 2012.
16 MARS	Réunion de l'équipe de direction dédiée.
19 MARS	Validation de la priorité « Gouvernance et Participation » par la conférence des vice-présidents.
27 MARS	Analyse de 10 ans d'expériences des entreprises en matière de rapport DD (intervention F. MAULEON, ENSCM de Tours) avec le groupe de travail partenarial public - privé sur la co-respronsabilité sociétale territoriale (CDA21). Identification des meilleures pratiques privées et modalités de transfert aux collectivités.
26 AU 30 MARS	Évaluation sur site AFAQ 26 000 - AFNOR Certification.
5 AU 6 AVRIL	Séminaires inter-services d'amélioration au regard des finalités du développement durable.
MAI	État des lieux des actions phares et des priorités 2013 par bureaux de vice-présidences.
9 MAI	4ème rencontre du groupe de travail partenarial public - privé sur la co-respronsabilité sociétale territoriale (CDA21). Liens de coopération avec la plateforme ISO 26 000 du Sud Ouest.
4 JUIN	Restitution publique de l'évaluation AFAQ 26 000 Collectivités du Conseil général de la Gironde.
18 JUIN	Validation des actions phares 2011-2012 en conférence des vice-présidents.
19 JUIN	Intervention journée nationale de l'Assemblée des Départements de France dédiée aux rapports Développement Durable - Retours d'expériences et perspectives collectives.
25 JUIN	Débat autour de l'évaluation AFAQ 26 000 en conférence de vice-présidents.
29 JUIN	Adoption du bilan sociétal AFAQ 26 000 Collectivité à l'unanimité de l'assemblée départementale.
JUIN	Remise du rapport d'analyse critique du Profil DD de la Gironde 2011 par les éconmistes du réseau FAIR.
3 JUILLET	5ème rencontre du groupe de travail partenarial public - privé sur la co-respronsabilité sociétale territoriale (CDA21) consacrée aux Agenda 21 de demain.
JUILLET - AOÛT	Recueil des éléments utiles au rapport DD 2012 et récupération des données pour l'indice de gouvernance de la Gironde.
3 SEPTEMBRE	Diffusion de la maquette du rapport DD 2012 aux référents Agenda 21 des directions générales adjointes et aux membres du comité de suivi opérationnel de l'Agenda 21 de la Gironde.
10 SEPTEMBRE	Validation du rapport DD 2012 et connexion aux arbitrages budgétaires 2013 en conférence de vice-présidents.
13 SEPTEMBRE	Séminaire inter-services pour affiner les éléments budgétaires du rapport développement durable.
14 SEPTEMBRE	Réunion de l'équipe de direction.
26 SEPTEMBRE	Rencontre des responsables développement durable des départements français autour de la dimension territoriale de l'évaluation dans les rapports DD (organisation : Conseil général, ADF).
26 OCTOBRE	Proposition du rapport de développement durable 2012 pour délibération et adoption par l'assemblée départementale dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2013.

LA SITUATION DU TERRITOIRE GIRONDIN

Priorité Gouvernance et Participation

« La clé de la gouvernance de demain ce n'est plus le principe de répartition des compétences entre niveaux mais au contraire celui de coopération entre niveaux. »

Pierre CALAME - 2003

Pour agir efficacement pour un développement durable, il est essentiel de penser globalement et localement les enjeux sociétaux, sociaux et environnementaux et de coordonner les niveaux d'actions et les acteurs. La reconnaissance de cette interdépendance entre les niveaux de décision et d'action se traduit par l'articulation des échelons territoriaux et la coopération de tous les acteurs locaux publics et privés ; c'est ce que l'on appelle la **gouvernance territoriale pour un développement durable.** Cette gouvernance est gage de performance au regard des objectifs et aussi gage d'inclusion sociale car le projet de société est à inventer collectivement en veillant de ne laisser personne au bord du chemin.

C'est pour cela que la gouvernance ne peut s'envisager sans son corollaire : **la participation citoyenne.**
C'est aussi pour cela que gouvernance et participation constituent l'axe principal de ce rapport.

LE PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA GIRONDE

Innovation du premier rapport de développement durable du Conseil général en 2011, le profil Développement Durable de la Gironde présente, en 6 indicateurs, la situation du département au regard du développement durable. Il constitue les fondements d'un tableau de bord du « en quoi c'est mieux ? » pour la Gironde et pour la qualité de vie des girondins.

Profil Développement Durable 2011

FINALITÉS DE L'AGENDA 21 ET LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DE LA DÉMARCHE	INTITULÉ DE L'INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	SITUATION DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA GIRONDE	COMMENTAIRES (CHIFFRES 2011)
COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS	Indice de Santé Sociale Départemental	●●●	Tendance légèrement plus favorable en Gironde que la tendance nationale. Évolution favorable de 2005 à 2008
ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS	Indice de bien-être humain	●●●	Gironde **58,50/100** Moyenne des départements français **57,70/100**
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	Indice de vulnérabilité du territoire face au changement climatique *Attention pour cet indice, plus le chiffre est élevé, moins la situation est bonne*	●●●	Gironde **36,72/100** Moyenne des départements français **30,17/100**
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	Indice de qualité de l'environnement et de préservation des écosystèmes	●●●	Gironde **40,03/100** Moyenne des départements français **41,49/100**
DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES	Indice de consommation et production responsables	●●●	Gironde **49,56/100** Moyenne des départements français **42,07/100**
NOUVEAUTÉ ELÉMENTS DÉTERMINANTS DE LA DÉMARCHE	Indice de gouvernance	●●●	Moyenne des cantons de la Gironde **41,3/100** Pas de données national

●●● Moyenne de la Gironde inférieure à la moyenne nationale

●●● Moyenne de la Gironde dans la moyenne nationale

●●● Moyenne de la Gironde supérieure à la moyenne nationale

Les indicateurs synthétiques correspondent aux cinq finalités de développement durable ainsi qu'aux éléments déterminants de la démarche Agenda 21. Cette démarche s'appuie sur des indices développés à l'échelle internationale (PNUD), nationale et régionale. Deux indices ont été créés par le département et sont aujourd'hui en débat dans les différentes sphères d'expertise : **il s'agit de l'indice de consommation et de production responsables et de l'indice de gouvernance.**

« Une référence nationale dont pourrait se saisir l'association des départements de France. »

« Notre principale conclusion reste une réelle admiration devant l'exploit qui consiste à rassembler un aussi grand nombre de variables pertinentes et à en organiser l'examen selon les six indicateurs synthétiques. Que des questions puissent subsister est non seulement naturel mais souhaitable si l'on conçoit une telle étude comme un support de délibérations démocratiques sur le sens du développement d'un territoire. Nous ne doutons pas que, sur leur lancée, et vu leur capacité de réflexion critique sur leur propre avancée et sur ses limites (souvent contraintes par la disponibilité des données), les auteurs feront évoluer ce travail avant qu'il ne se stabilise suffisamment pour devenir une référence nationale dont pourrait se saisir l'association des départements de France. »

Jean GADREY et Florence JANY-CATRICE *- Co-Présidents de FAIR*
(Collectif « Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse »)

Une invitation au débat et à la participation

pour définir et mesurer ensemble ce qui compte vraiment pour notre territoire et pour les girondins...

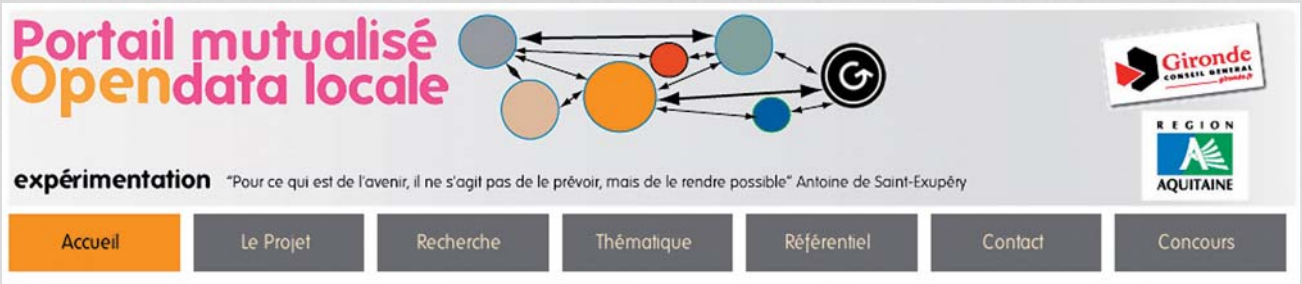

Données et formules de calcul du Profil DD du territoire girondin sont en ligne sur l'Open Data :

http://www.datalocale.fr/dataset/indicesdd-agenda21-cg33

NOUVEAUTÉ

INDICE DE GOUVERNANCE : PRÉSENTATION

L'indice de gouvernance vise à présenter la situation du département en termes d'engagement des citoyens et des parties prenantes locales. Objet d'un vif intérêt et d'un grand nombre de discussions suite à sa création en 2011, l'indice de gouvernance est enrichi de nouvelles thématiques. De plus, il est désormais, au même titre que les cinq autres indicateurs synthétiques, calculé pour tous les départements de France métropolitaine. Issu d'une cinquantaine d'entretiens individuels, menés auprès de personnes d'horizons différents (agents de collectivités, économistes, sociologues, associations, représentants de l'État, consultants, statisticiens...), l'indice de gouvernance se compose de **7 thématiques**, **18 sous-thématiques** et **32 indicateurs**.

Cette nouvelle version propose d'agréger à la fois des éléments relatifs à la démocratie représentative et locale, les instances participatives et les projets territoriaux, ainsi que la citoyenneté et les droits civiques, la gestion administrative, le secteur économique et enfin, la mise en capacité des personnes. Ainsi, la synergie des différents acteurs autour d'un projet de territoire, la dynamique locale, la cohérence et l'articulation des politiques publiques sont approchées par cet indice.

À ce jour, aucune pondération n'affecte les thématiques : elles sont toutes au même niveau. **La donnée finale est la moyenne simple de tous les indicateurs élémentaires.** Cette approche quantitative de la gouvernance n'est cependant pas figée, elle est amenée à évoluer. Elle se conçoit essentiellement dans son potentiel à alimenter le débat citoyen autour de l'amélioration de la gouvernance territoriale du développement durable.

La décomposition de l'indice de gouvernance

7 THÉMATIQUES	18 SOUS-THÉMATIQUES	32 INDICATEURS ÉLÉMENTAIRES
DÉMOCRATIE LOCALE	Participation aux élections (1er tour)	Taux de participation aux élections présidentielles 2007 ; Taux de participation aux élections présidentielles 2012 ; Taux de participation aux élections cantonales 2008 ; Taux de participation aux élections cantonales 2011 ; Taux de participation aux élections municipales 2008 ; Taux de participation aux élections législatives 2007 ; Taux de participation aux élections législatives 2012
	Inscription électorale	Taux d'inscription sur les listes
	Participation d'initiative publique	Nombre de référendum d'initiative locale pour 100 000 habitants
CITOYENNETÉ ET DROITS CIVIQUES	Engagement local	Nombre de création d'associations pour 100 habitants ; Nombre de juniors associations pour 100 habitants de - 18 ans ; Taux des donateurs imposables déclarant un don aux associations
	Syndicats	Taux de participation aux élections prud'homales
	Inscription électorale Respect des droits et lutte contre les discriminations	Nombre de saisine de la HALDE pour 10 000 habitants par département
	Parité	Part de femmes parmi les élus (Maires et Conseillers généraux) ; Ecart à la parité dans l'attribution des vice-présidences départementales
INSTANCES ET ACTIONS PARTICIPATIVES DES COLLECTIVITÉS	Conseil de développement	Budget moyen des conseils de développement
		Nombre de salariés pour 10 membres des conseils de développement du département
PROJET TERRITORIAL	Agenda 21	Part des collectivités engagées dans un Agenda 21 reconnu ; Part de la population couverte par un A21 «de proximité» (hors département et région)
	Délégation Politique	Existence explicite de vice-présidence ou de délégations développement durable et démocratie locale ou citoyenneté et engagement des collectivités dans une démarche AFAQ 26 000
	Renforcer la coopération et la solidarité entre territoires	Coopération intercommunale : part des dépenses mutualisées à l'échelon intercommunal ; Part de la population départementale couverte par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ; Part des SCOT du territoire participant à une démarche InterSCoT
ADMINISTRATION ET SERVICES	Démarche qualité des services	Part des collectivités engagées dans une démarche qualité
	Services et accessibilité	Moyenne départementale des notes obtenues sur le baromètre des «villes accessibles» (accessibilité et handicap)
	Internet et collectivités	Niveaux d'animation communautaire de la page Facebook du département selon le baromètre Collectivités Territoriales et Réseaux Sociaux
		Classement «Villes Internet»
	Accès aux informations et aux données	Part des collectivités engagées dans un open data ; Part des délibérations de la collectivité accessibles sur le portail internet
	Marchés publics	Part des marchés des collectivités intègrant le mot clé «concertation»
SECTEUR ÉCONOMIQUE	Économie sociale et solidaire	Poids de l'économie sociale dans les emplois salariés du territoire
MISE EN CAPACITÉ DES PERSONNES	Éducation au développement durable	Part des écoles labellisées « éco-école » ; Part des établissements scolaires en Agenda 21

INDICE DE GOUVERNANCE : RÉSULTATS ET ANALYSE

GIRONDE
39,88 / 100

FRANCE (ENS. DES DÉPARTEMENT)
30,16 / 100

Bien que les résultats soient globalement faibles, la Gironde connaît une tendance supérieure à la moyenne nationale, à un niveau de 39,88 sur 100 contre 30,16 sur 100 pour la moyenne des départements de France métropolitaine.

Cela s'explique principalement par le niveau des thématiques «Projet territorial», «Mise en capacité des personnes» et «Instances participatives des collectivités».

La gouvernance renvoie à trois niveaux :

- *« La gouvernance peut être définie comme **un processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions**, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement »*. P. LE GALÈS
- S'ajoute **une dimension territoriale** dans cette articulation entre différents acteurs et institutions dans le but de construire ensemble des solutions adaptées au territoire concerné.
- Ainsi qu'**une dimension de citoyenneté** articulant l'accès aux droits, le droit et l'accès à l'information, la lutte contre les discriminations et la participation des habitants.

La thématique «projet territorial» se dégage nettement et tire vers le haut le département de la Gironde. En effet, le territoire girondin est marqué par une forte coopération et solidarité entre les territoires tant avec la démarche des SCOT que celle des InterSCoT, une coopération intercommunale importante ainsi qu'une forte couverture de la population par un Agenda 21 (de même pour les Agenda 21 scolaires ce qui explique la valeur de la thématique «mise en capacité des personnes»).
Par ailleurs, en matière «d'Instances participatives des collectivités», l'effectif salarié et le budget moyen des conseils de développement rapportés au nombre de membres est plus important en Gironde.
À l'inverse, la moyenne nationale est supérieure pour les thématiques «Démocratie locale» et «Secteur économique». Les girondins sont, en effet, moins inscrits sur les listes électorales et il n'y a jamais eu de référendum local organisé sur son territoire. Le poids de l'économie sociale et solidaire (c'est-à-dire les activités économiques exercées par des coopératives, des mutuelles et des associations) est bien inférieur en Gironde.

Globalement, la Gironde semble avoir particulièrement développé ses pratiques partenariales inter-institutionnelles. Ainsi, la gouvernance s'exerce davantage à l'initiative de la collectivité. En revanche, l'implication des citoyens eux-mêmes semble y être moins prégnante que dans les autres départements. Ceci s'illustre par exemple par le nombre moins important de contribuables déclarant un don aux associations.

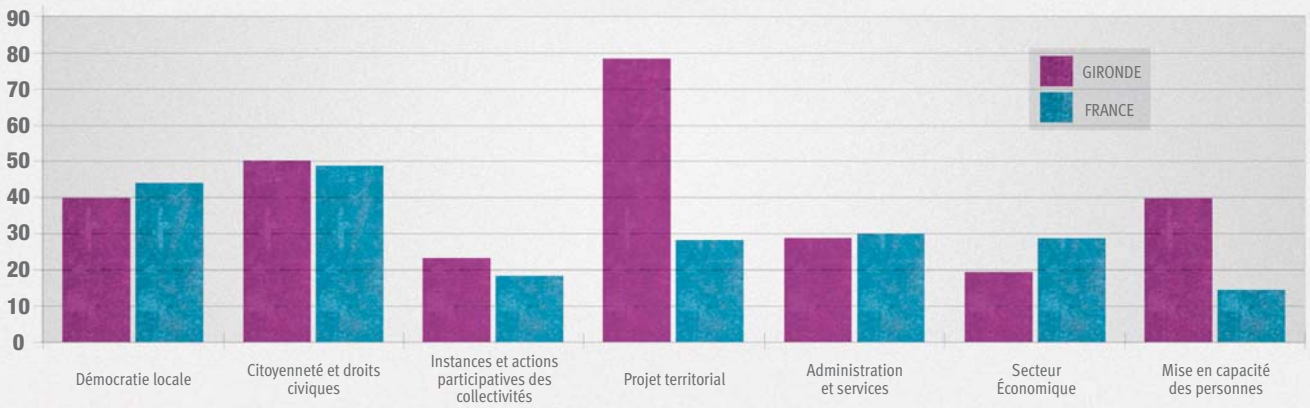

Suivre l'évolution de cet indice synthétique :

La mesure de cet indice avec les données 2011-2012 nous permet, désormais, de suivre l'évolution de la situation en matière de gouvernance en Gironde.

Agir pour l'évolution de la situation :

Au-delà du suivi, les indicateurs composants cet indice font apparaître les points forts et points faibles de la situation girondine. En cela, ils éclairent la décision publique en renforçant les orientations et les politiques départementales en cours en faveur des projets territoriaux et des instances participatives des collectivités. Ils confirment également les pistes d'amélioration concernant l'accès aux informations (thématique «administration et services») avec la mise en place d'un système de diffusion des délibérations en ligne dès 2013.

INDICE DE GOUVERNANCE : DÉCOMPOSITION

Gouvernance :
Coordination d'acteurs, groupes sociaux et institutions pour atteindre des objectifs définis collectivement.

GOUVERNANCE

La dimension citoyenne

PARTICIPATION
des habitants qui inclut l'accès aux droits, le droit et l'accès à l'information et la lutte contre les discriminations.

Quel état des lieux des pratiques de participation des habitants en Gironde ?
›› Voir p. 11

La dimension territoriale

CO-RESPONSABILITÉ
des acteurs locaux au regard de la réalisation des objectifs locaux de développement durable.

La co-responsabilité sociétale territoriale
›› Voir p. 12

LA DIMENSION CITOYENNE

Quel état des lieux des pratiques de participation des habitants en Gironde ?

Un Cahier d'Expériences en Gironde

Trois ans de travail collectif sur le thème de la participation avec les collectivités et les partenaires membres du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux ont conduit à la mise en place de formations et d'expérimentations et, en 2011, à la publication d'un cahier d'expériences girondines dédié. Ce guide recense 154 dispositifs participatifs dans le cadre des projets territoriaux de développement durable en Gironde et détaille 48 retours d'expériences.

Sommaire

1. Participation, Agendas 21 : de quoi parle-t-on ?
2. Les degrés de participation
3. La participation, pour quoi faire ?
4. Les citoyens, c'est qui ?
5. La participation, c'est quand ?
6. Leviers et conditions de « réussite » : comment font les collectivités girondines ?
7. Difficultés et solutions pour y remédier
8. Comment s'y prendre ? Trucs et astuces Bonus ! 7 controverses : Ce qu'en disent les acteurs girondins...

Annexes

1. Analyse des dispositifs participatifs dans les Agendas 21 girondins
2. Retours d'expériences sur les dispositifs mis en place par les collectivités girondines
3. Zooms sur les territoires girondins
4. Zooms sur les territoires de Midi-Pyrennées

Et maintenant ?

Une formation récurrente est désormais inscrite au catalogue du CNFPT Aquitaine. Les partenaires membres du CDA21 expérimentent et partagent leurs compétences et leurs expériences au sein de l'atelier dédié de l'Agenda 21 de réseau girondin.

+ 1 hors-série Expériences du Conseil général

Conjointement au recensement des expériences participatives des partenaires girondins, le Conseil général a souhaité dresser l'état des lieux de ses propres pratiques et projets en matière de participation des habitants. L'ensemble des directions a été sollicité pour ce retour d'expériences et un groupe de travail inter-services a contribué à l'analyse et à la mise en forme d'un hors-série Conseil général du Cahier d'expériences girondines.

Sommaire

- Pourquoi un hors-série sur la participation ?
- La participation, c'est quoi ?
- Que fait déjà le Conseil général, en matière de participation ?
- Action sociale et participation : zooms
- Les questions fréquentes sur la participation (et les réponses du Conseil général...)

Bordeaux, Juin 2012, 12 pages + un tableau de recensement et de caractérisation détaillé sur l'intranet Mascaret

Sur une page interactive, une « timeline » permet de visualiser la concertation d'une politique publique du département au regard des autres dispositifs participatifs envisagés. Autant d'outils au service d'une politique départementale de participation des habitants.

Et maintenant ?

Il s'agit de renforcer la culture et les compétences internes en matière de participation citoyenne tout en valorisant les meilleures pratiques d'ici et d'ailleurs. Comme en la matière, la mise en pratique est déterminante, les expérimentations et innovations participatives s'envisagent dans le cadre des concertations déjà projetées en 2013-2014 pour la définition, le suivi et/ou l'évaluation de politiques publiques départementales ; telles que l'InterSCoT, la mobilité, la lecture publique, les déchets, l'habitat, la protection maternelle et infantile...

LA DIMENSION TERRITORIALE

La co-responsabilité sociétale territoriale

Pourquoi ?

Pour améliorer le profil Développement Durable de la Gironde :

- Indice de Santé Sociale Départemental
- Indice de bien-être humain
- Indice de consommation et de production responsable
- Indice de vulnérabilité du territoire face au changement climatique
- Indice de consommation et de production responsables
- Indice de gouvernance

Comment ?

2 expérimentations

Une bourse de compétences girondines sur le développement durable

Mettre en œuvre un projet territorial de développement durable est complexe de par la nature des enjeux et des compétences qui sont extrêmement diversifiés et interdépendants. Aucun acteur n'a seul l'ensemble des compétences nécessaires mais nous faisons le pari qu'elles sont toutes présentes en Gironde. Il s'agit donc de les recenser et de «se mettre à disposition les uns des autres» via un système d'échanges réciproques de compétences. Le prototype est actuellement en constitution avec les membres du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux (CDA21).

... Inauguration : janvier 2013 !

IPB ENSC BORDEAUX

ims

Bourse aux Compétences du développement durable en GIRONDE

Un groupe de travail sur l'ancrage territorial de la responsabilité sociétale

De plus en plus d'acteurs s'appliquent à questionner leurs impacts sur la société et sur l'environnement et améliorer leurs pratiques internes et leurs activités dans le sens d'un développement durable ; c'est ce que l'on appelle la responsabilité sociétale.
En quoi cette responsabilité sociétale améliorée de chaque acteur contribue effectivement aux enjeux locaux du développement durable ? En quoi c'est mieux ? Le profil DD de la Gironde nous donne maintenant un tableau de bord pour voir les évolutions pour la Gironde et pour les girondins.
Il s'agit désormais d'arriver à évaluer la contribution de chacun à cette amélioration. C'est l'objet d'un atelier du réseau (CDA21) qui réunit des acteurs publics et privés depuis septembre 2011.

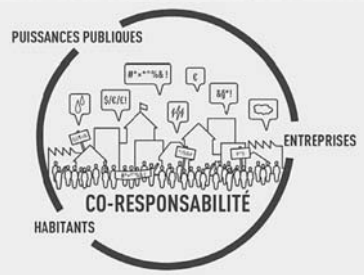

L'ÉVALUATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE, ACTEUR GIRONDIN

De mars à juin 2012, l'AFNOR Certification a évalué la responsabilité sociétale du Conseil général de la Gironde via le référentiel AFAQ 26 000 Collectivité.

Le Conseil général de la Gironde est le **premier département français** à se soumettre à cette évaluation.

Sur 150 organismes publics et entreprises françaises évalués, il se situe dans les **12% des organisations les plus matures** ayant obtenu un score **supérieur à 600 points**.

La note globale

L'évaluation globale de la prise en compte du développement durable au travers de 2 volets

1 Les pratiques

- Vision et gouvernance
- Intégration et gestion interne
- Urbanisme et aménagement
- Services et dynamiques locales
- Prise en compte environnement

›› Voir l'évaluation des pratiques à partir de la p. 14

2 Les résultats

- Cohésion sociale et solidarité
- Biodiversité, milieux et ressources
- Changement climatique et atmosphère
- Modes de production et consommation responsables
- Épanouissement des êtres humains

›› Voir l'évaluation des résultats à partir de la p. 22

Le déroulement de l'évaluation

1 PRÉPARATION
- Recueil des données
- Identification
- Définition du plan détaillé de l'évaluation

2 ÉVALUATION
- Collecte des données
- Enrichissement des données

3 ANALYSE
- Rédaction du rapport d'évaluation
- Restitution du score global
- Délivrance de l'attestation

Source : Bilan sociétal - Évaluation AFAQ 26000 collectivités. Pratiques et résultats.

L'ÉVALUATION DES PRATIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

« La volonté politique pérenne des élus du département est un gage renouvelé de confiance dans ces démarches et garantit le long terme par un portage politique sans ambiguïté, une vision stratégique partagée et une articulation maîtrisée.

Les moyens mis en œuvre par le département pour mener de tels projets sont cohérents.

Les pratiques du département sur l'organisation de son territoire « Urbanisme et aménagement du territoire » et la prise en compte de l'environnement « Préservation des ressources, de la biodiversité et gestion des déchets » sont à ce titre matures et souvent exemplaires. »

Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

MÉTHODE D'ÉVALUATION QUI S'APPUIE SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE

La méthode AFAQ 26 000 : la grille de lecture appliquée à l'évaluation des pratiques de la collectivité

Une notation de ces critères basée sur le degrè de progression

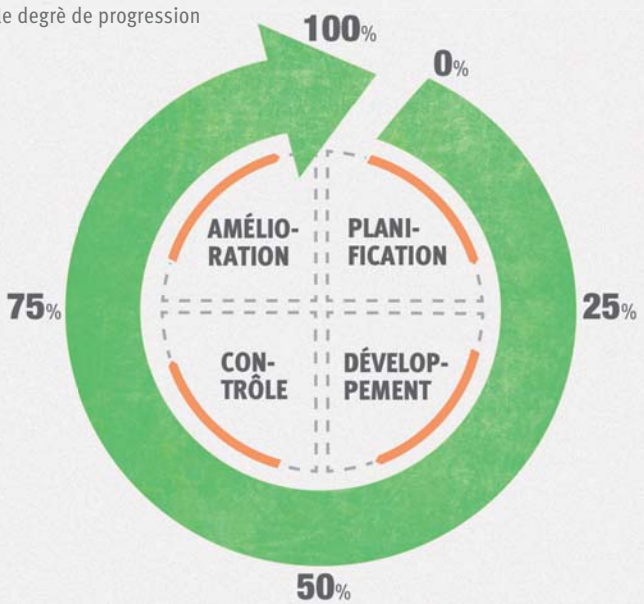

0%	Non mis en œuvre
25%	Mis en œuvre de manière évidente
50%	Mis en œuvre méthodiquement et systématiquement
75%	Pertinent et mis en œuvre de manière méthodique et systématique
100%	Mis en œuvre, évalué et amélioré méthodiquement et systématiquement

L'évaluation des pratiques du Conseil général de la Gironde

5 critères relatifs à l'approche stratégique et aux pratiques managériales et opérationnelles :

1. Vision en termes de responsabilité sociétale et gouvernance
2. Intégration de la responsabilité sociétale et gestion interne responsable
3. Urbanisme et aménagement durable des territoires
4. Services aux populations et dynamiques locales
5. Prise en compte de l'environnement, de sa qualité et de sa dégradation

Les critères de l'évaluation des pratiques

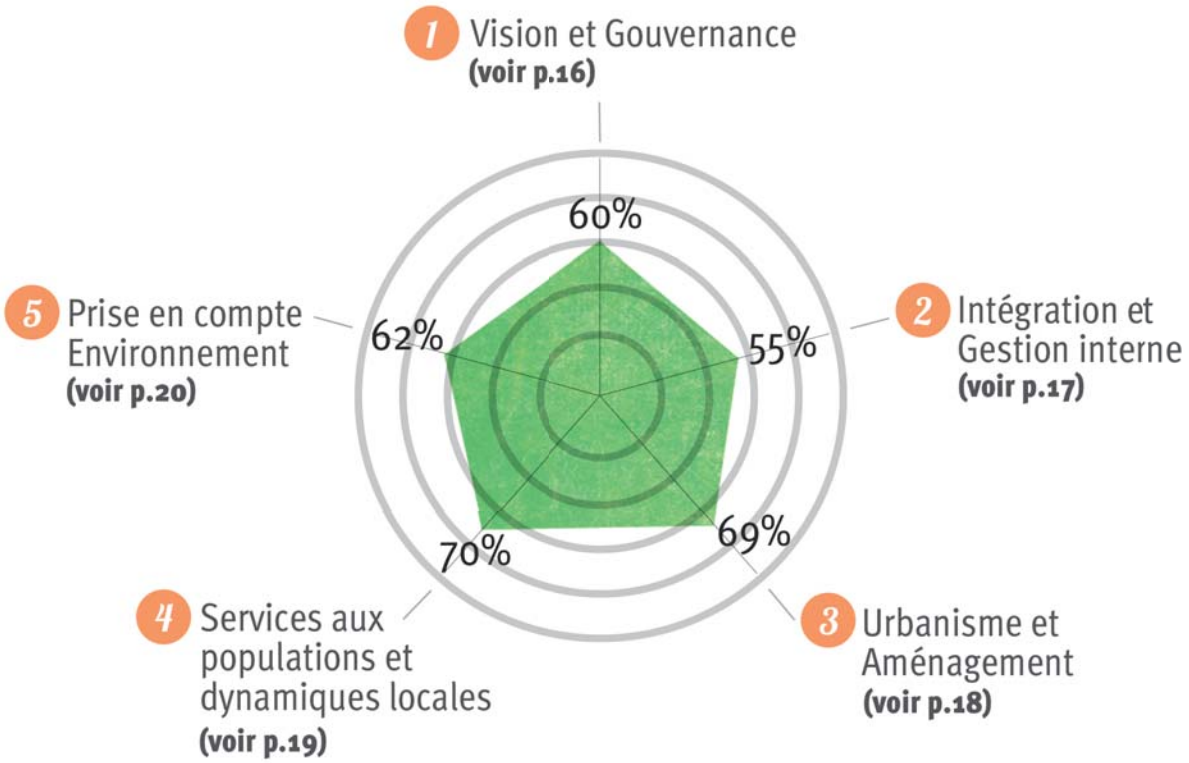

Chacun de ces critères est **constitué de plusieurs sous-critères** (42 au total) qui font l'objet d'une analyse et d'une évaluation.
À découvrir dans les pages qui suivent (p.16 à 20).

Les ressources mobilisées

LE BILAN SOCIÉTAL
- Évaluation AFAQ 26 000 Collectivités
- Analyse des pratiques sur les 5 valeurs du référentiel et des résultats sur les 5 finalités du développement durable

Données : juin 2012

L'AVIS DES PARTIES PRENANTES
Interviews des parties prenantes au cours de réunions partenariales sur les politiques départementales à retrouver sur **gironde.fr**

Interviews : 1er semestre 2012

Priorité Rapport Développement Durable 2012
=
GOUVERNANCE

LE SUIVI DE L'AGENDA 21
- La Galerie de l'Agenda 21 rend compte en temps réel de la mise en œuvre et des résultats des 350 actions de l'Agenda 21

Données globales : année 2011

LES PRIORITÉS DES VICE-PRÉSIDENCES
› Sur la base du projet de mandat, feuille de route de chaque vice-président actualisée chaque année

Actualisation VP : juin 2012

1

VISION ET GOUVERNANCE

SCORE : 60%

« Les principes de gouvernance sont mis en œuvre méthodiquement et systématiquement dans tous les domaines et pour toutes les personnes concernées. Le portage politique est assuré avec une vision continue et un engagement homogène. Le dialogue avec les parties prenantes est matérialisé par la création d'instances et une volonté réaffirmée d'écoutes des institutions présentes sur le territoire. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Vision et Gouvernance »**

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE :

La transversalité, la coopération inter-institutionnelle, la généralisation de la participation des citoyens, la cartographie de la sphère d'influence, la certification d'activités, des critères de développement durable pour les subventions et les partenariats...

Chiffres clés

63 collectivités en Agenda 21 en réseau

280 membres du Club développement durable des élus girondins

230 parties prenantes publiques et privées mobilisées dans les 20 chantiers collectifs du CDA21

Le suivi

UN EXEMPLE D'ACTION DE L'AGENDA 21

ZOOM SUR L'OPEN DATA

Le Conseil général de la Gironde a fait le choix d'une exploitation durable et valorisante de ses ressources d'informations par la mise en place d'une plateforme de publication mutualisée avec la Région Aquitaine en cherchant à maximiser leur utilisation, réutilisation (création d'application...) et leur accessibilité pour tous.

Les témoignages

COMMENT FAIRE MIEUX ?

CE QUE DISENT LES PARTIES PRENANTES

« En rendant plus lisibles toutes ces actions là, en impliquant le particulier, en lui permettant de s'approprier et non pas juste en lui faisant savoir qu'il y a du développement durable (ça n'a pas trop de sens pour lui) mais en lui expliquant pourquoi ça fait partie du quotidien et pourquoi ça prépare demain. »

Nathalie DUVIELLA, *CREAQ, réseau Préca-énergie 33*

Les priorités

AMÉLIORER LES SERVICES NUMÉRIQUES

Refonte de gironde.fr

Nouveau portail Internet pour accroître l'offre des services numériques pour les usagers des services départementaux et permettre le dialogue avec les girondins.

COORDONNER LES CONCERTATIONS

- InterSCot
- Mobilités 2030
- Plan départemental de l'Habitat
- ODAC
- ...

TransGironde Mobilités 2030 Gironde

2

INTÉGRATION ET GESTION INTERNE

SCORE : 55%

« Le Conseil général déploie et caractérise une stratégie intégrée de développement durable et la fait évoluer depuis 2011 vers une « stratégie en matière de responsabilité sociétale ». La stratégie de responsabilité sociétale se décline au sein de chaque direction générale adjointe depuis 2012 via les Lettres d'Objectif et de Moyens respectives. Un des axes stratégiques s'intitule «intégrer les principes de la responsabilité sociétale dans notre politique de développement territorial».
Un effort significatif a été fait pour former et sensibiliser les élus et les agents de la collectivité. La mise en œuvre de l'outil SEVALPRO a permis de contribuer à une amélioration de la culture de l'évaluation. Le Conseil général intègre de plus en plus les nouveaux critères sociaux et environnementaux renforcés depuis 2008 dans le code des marchés publics. Les retours en termes d'insertion sont très positifs. La coordination des actions est naturellement un enjeu de taille dans une institution de 6 500 agents, et plus de 300 fiches action. Toute démarche innovante dans ce domaine nécessitera de réfléchir sur les jeux d'acteurs modifiés par ces transversalités nouvelles. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Intégration et Gestion interne »**

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE :

La transversalité administrative, l'intégration des travailleurs handicapés, le dialogue social qualitatif, la prévention des risques psycho-sociaux, la lutte contre «l'infobésité», le développement des processus de gestion de crise...

Chiffres clés

285M€ d'investissement

6 480 agents départementaux

125 métiers

-7% de dépense du parc automobile du Conseil général au budget 2012

Le suivi

UN EXEMPLE D'ACTION DE L'AGENDA 21

ZOOM SUR LA LOM

Sept Lettres d'Objectifs et de Moyens (LOM) ont été signées entre les directions générales adjointes et la direction générale afin de traduire les priorités politiques pour l'administration et de situer les impacts des décisions stratégiques dans une perspective d'économie de moyens et de bonne gestion des ressources.
Co-construites avec les services, ces LOM sont suivies tous les trimestres dans le cadre du dialogue de gestion.

Les témoignages

COMMENT FAIRE MIEUX ?
CE QUE DISENT LES PARTIES PRENANTES

« La notion de responsabilité sociétale, c'est rechercher en permanence l'impact social, économique et environnemental de tout ce que nous faisons, non seulement en interne mais bien sûr également à l'externe en y intégrant le bien-être de la société et des gens. »

Gérard MARTY
Directeur Général des Services Départementaux
Conseil général de la Gironde

Les priorités

AUGMENTER LA PART DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Dépasser l'obligation légale de 6% avec l'appui du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

EXPÉRIMENTER SUR LA SANTÉ ET LE MIEUX ÊTRE AU TRAVAIL

Le projet vise à faire émerger des pratiques organisationnelles favorables à la prévention et à la santé. Il s'agit d'une expérimentation collective avec une dizaine d'entreprises volontaires de la Région, en partenariat avec la DIRECCTE, l'ARACT, la CARSAT et l'AFNOR.

3

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

SCORE : 69%

« Le Conseil général a pris des initiatives allant au-delà des obligations, en particulier en créant un InterSCoT à l'échelle du département. Sur le volet social du DD, le Conseil général mène une politique de développement du pouvoir d'agir dans le travail social. En matière d'infrastructures, l'institution veille a intégrer la performance énergétique (BBC, HQE, BEPOS) au même niveau qu'une amélioration des usages du bâti. L'exemple des démarches menées avec les collèges a rendu possible l'écoute de tous les acteurs dans la construction neuve et la rénovation. Les expérimentations de type Bail Vert ou Référentiel du bâtiment durable sortent clairement des compétences strictes du CG. (...) L'écoute du citoyen reste complexe compte tenu de la méconnaissance de ce dernier envers l'institution et l'innovation en matière de concertation citoyenne est encore à la recherche de ses marques. Le CG est acteur sur l'ingénierie participative, avec des succès et des pistes de recherche pour le futur. Si le transport est une compétence incontournable d'un Conseil général, les décisions concernant le tarif unique, l'accès des PME à l'offre de service, et une concertation avec les acteurs permettent d'avoir une meilleure visibilité sur l'évaluation du service rendu et sur son efficience. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Urbanisme et Aménagement »**

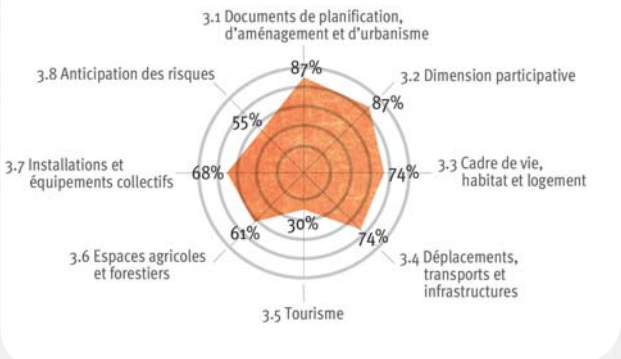

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE :

La favorisation des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux, l'appréhension de la satisfaction des participants aux processus participatifs, la dimension citoyenne reste à conquérir, la coordination des actions et des acteurs concernant les déplacements doux et satisfaction des usagers des services de transport, la rédaction d'un processus de gestion de crise (environnementale / sociale), le tourisme durable...

Chiffres clés

99,99% des communes dans l'InterSCoT

100% des communes couvertes par l'observatoire du paysage

3 300 ha protégés pour une agriculture périurbaine

Le suivi

UN EXEMPLE D'ACTION DE L'AGENDA 21

ZOOM SUR LA TARIFICATION UNIQUE

Le Conseil général de la Gironde repense sa politique en faveur des mobilités durables : en septembre 2012, le réseau des lignes TransGironde est cadencé et renforcé. Quel que soit le trajet, il y a désormais un tarif unique : 2€50 pour se déplacer d'un point à l'autre du département, 4€ l'aller-retour.

TransGironde

2,50€

QUEL QUE SOIT LE TRAJET

Les témoignages

COMMENT FAIRE MIEUX ?

CE QUE DISENT LES PARTIES PRENANTES

« Le partenariat avec le Conseil général est une nécessité, surtout pour des communautés de communes qui n'ont pas forcément la technique ni les moyens d'agir seuls. Il faut pouvoir compter sur l'expertise et le soutien financier du conseil général pour développer les projets. »

Franck PASTUREAU

Directeur de la Communauté de Communes du Canton de Podensac

Les priorités

REVITALISER LES CENTRES BOURGS

Mieux cibler nos interventions et nos aides aux logements vacants dans les centres bourgs et cœur de villes de l'espace rural girondin afin d'éviter le phénomène des « marchands de sommeil » et des locations d'appartements vétustes à des populations paupérisées ainsi qu'un étalement consommateur de terres agricoles et coûteux en réseaux publics.

RENFORCER LA POLITIQUE FONCIÈRE

Poursuivre et renforcer la politique foncière départementale par l'anticipation et la maîtrise foncière et s'appuyer sur l'observatoire foncier pour accompagner les collectivités.

CRÉER LE PÔLE RESSOURCE «HABITAT ACCESSIBLE»

L'amélioration de l'habitat est un élément essentiel pour le maintien à domicile des personnes qui doivent faire face à des problèmes physiques de déplacement ou de dépendance. Il s'agit de faciliter la mise en relation.

4

SERVICES AUX POPULATIONS ET DYNAMIQUES LOCALES

SCORE : 70%

« Le plan Solidarité 2013 est un axe majeur de développement et il développe une approche intégrée : bénéficiaires, acteurs, bâti, usages, dialogues. Deux récents schémas départementaux (organisation sociale et enfance) ont été reconnus pour leur dimension participative. La recherche systématique de mutualisation en interne et avec les parties prenantes institutionnelles est une démonstration du génie administratif, en partie contraint par les réductions budgétaires. Déploiement via le site «espace jeunesses» du Schéma Départemental Jeunesses 2010-2015, qui vise à accompagner l'entrée des jeunes de manière autonome dans la vie active et l'apprentissage de la citoyenneté. En matière de santé, le Conseil général a décidé de longue date de bénéficier d'un laboratoire d'épidémiologie sur le territoire, ce qui, là encore, va au-delà de l'exigence réglementaire. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère
« Services aux populations et Dynamiques locales »

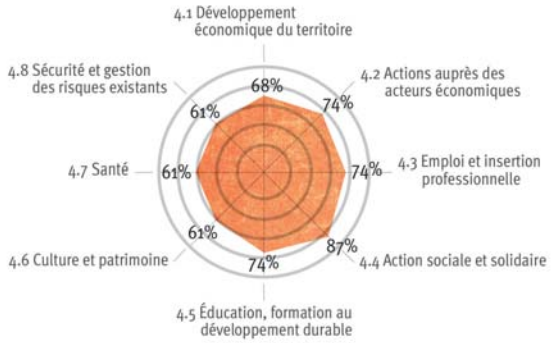

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE :

La stratégie territoriale concertée en matière de développement numérique, la place en tant qu'employeur public dans les Groupements d'Entreprise (loi de 2005), l'approche ciblée sur l'économie décarbonée, l'accès à la formation pour les personnes allocataires du RSA, l'action relative aux «gens du voyage», la prise en compte de la précarité transport, le 1% culture dans les projets de construction, l'évaluation sur les sensibilisations santé-environnement, l'appropriation de la notion de territoire de santé.

Chiffres clés

1 464 088 habitants

42 000 allocataires du RSA

37% des marchés publics > 90 000€ avec des clauses d'insertion

170 000 girondins en dessous du seuil de pauvreté

Le suivi

UN EXEMPLE D'ACTION DE L'AGENDA 21

ZOOM SUR LA CLAUSE SOCIALE

Les marchés publics représentent un levier important pour promouvoir un développement durable et solidaire. Les «clauses sociales» permettent d'en faire des leviers pour l'insertion professionnelle. Engagé depuis 2007 dans leur généralisation, le Conseil général soutient aujourd'hui les territoires pour accompagner son développement. Dix développeurs territoriaux soutiennent ainsi l'offre d'insertion professionnelle en assurant le lien entre les acteurs publics et les entreprises. Plus de 300 000 heures d'insertion ont été réalisées en 2011-2012.

Les témoignages

COMMENT FAIRE MIEUX ?
CE QUE DISENT LES PARTIES PRENANTES

« La participation au Conseil Départemental de la Citoyenneté permet d'avoir une meilleure communication, parce que quand on est habitant, on s'imagine des choses et puis quand tout d'un coup on est de l'autre côté de la barrière on se dit « ah tiens donc c'est pas comme ça que ça marche ! »

Jean Marc CHABERT
Représentant Pessac, collège habitants du Conseil Départemental de la Citoyenneté

Les priorités

DÉPLOYER LES COOPÉRATIVES NUMÉRIQUES

Les services numériques se développent dans tous les domaines de la vie quotidienne des girondins. Notre préoccupation principale reste que ces évolutions de notre société ne laissent personne au bord du chemin. Nous nous engageons dans un projet européen « e-coop » afin de proposer des outils et une médiation adaptés aux usages numériques basés sur les réseaux d'acteurs locaux et des espaces publics numériques accessibles à tous.

LIER ACTION SOCIALE, CULTURE ET ÉDUCATION

Une méthodologie et des outils partagés d'évaluation et de prospective de la politique culturelle départementale seront mis en place à partir de 2013. Dans ce cadre et, fort de l'expérience des « parcours de découverte culturelle », nous pilotons le projet « Grundtvig » pour partager les meilleures pratiques en Europe.

SOUTENIR L'INNOVATION DES ASSOCIATIONS

Lancement d'un appel à projets annuel pour cibler de nouvelles associations et favoriser la mise en place d'expérimentations associatives autour d'une thématique forte. En 2012-2013, la thématique retenue est la lutte contre les discriminations.

5

PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

SCORE : 62%

« Le Conseil général est plutôt exemplaire sur la mise en œuvre de la transition énergétique sur son patrimoine. Il est un acteur présent sur les Plans Climat Territoriaux. Il lance son propre PCET avec une démarche de type livre vert / livre blanc. En matière de gestion de l'eau, le Conseil général est particulièrement vigilant de longue date sur la gestion de la ressource hydrique (nappes superficielles ou profondes) sur le territoire et a mis en place un plan d'actions sur ses propres infrastructures, avec un accompagnement sur les usages. L'aide sur la filière vinicole a été particulièrement significative pour diminuer le besoin de ressources en eau dans cette filière.

La question de la biodiversité est étudiée par le Conseil général sous l'angle éducatif, préventif et proactif, par le biais de ses structures d'accueil propres, et de sa responsabilité sur les espaces naturels sensibles sous sa juridiction. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Prise en compte de l'environnement »**

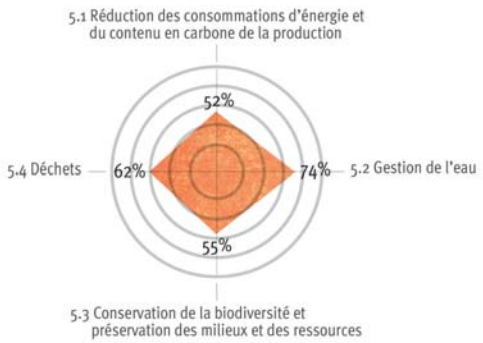

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE :

La complémentarité avec le Schéma Régional Climat-Air-Energie et le Plan Climat régional, la politique départementale de prévention de la précarité énergétique, la concertation sur le thème de l'eau au delà de l'information des citoyens, l' « Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes », la coordination des SCoT dans la prise en compte de la biodiversité, l'évaluation fine des effets des politiques en matière de biodiversité, le repérage et le partage des bonnes pratiques entre acteurs des déchets, l'évaluation des impacts de la politique déchets et de ce qui n'a pas été mené.

Chiffres clés

210 000 000 m³
d'eau prélevés/an dont 110 millions m³ pour l'eau potable

55% des réseaux d'eau potable diagnostiqués

25 000 ha
en zone de préemption Espaces Naturels Sensibles

Le suivi

UN EXEMPLE D'ACTION DE L'AGENDA 21

ZOOM SUR LA GESTION DE L'EAU

Les objectifs d'économie des consommation d'eau en Gironde sont ambitieux et l'action du département se concrétise sur 6 axes :

1. Accès pour tous à un juste prix
2. Equité territoriale
3. Disponibilité
4. Qualité de l'eau
5. Préservation
6. Prévention des risques

Tous les indicateurs fixés connaissent une progression positive.

Les témoignages

COMMENT FAIRE MIEUX ?
CE QUE DISENT LES PARTIES PRENANTES

« Dans notre collège, on a un récupérateur d'eau, et un composteur pour un jardin qu'on organise au sein du collège. »

Tom
Conseil général des Jeunes, Commission Développement Durable

Les priorités

ÉVALUER LA POLITIQUE DES DÉCHETS

Évaluer dans une large concertation le Plan départemental de prévention des déchets afin de préparer sa prochaine révision en 2013. Renforcer le plan de prévention interne des déchets de l'institution.

ADOPTER LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

Obligation règlementaire avant décembre 2012 pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, la publication du Plan Climat de la Gironde a été reportée afin de veiller à la cohérence optimale avec les orientations de l'État et de la Région qui devraient être publiées en octobre 2012.

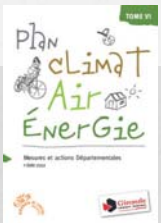

CRÉER L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA BIODIVERSITÉ

Renforcer la connaissance de l'environnement pour mieux le préserver et le valoriser.

EN RÉSUMÉ
L'ÉVALUATION DES PRATIQUES

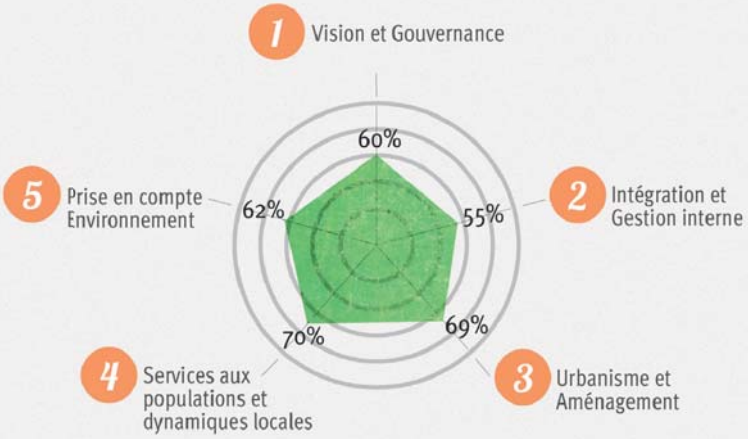

L'évaluation des pratiques du Conseil général de la Gironde porte sur **5 critères**, divisés en **42 sous-critères** analysés et évalués de la même façon. Cette évaluation apporte **432 points sur 500** à la note globale de l'institution.

1 125 points

2 87 points

3 75 points

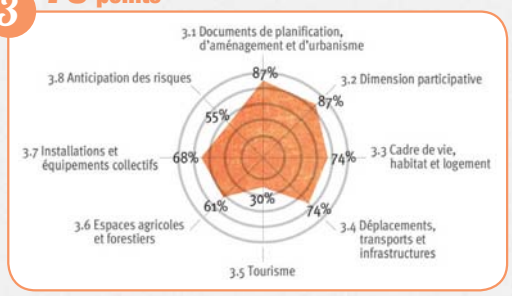

4 77 points

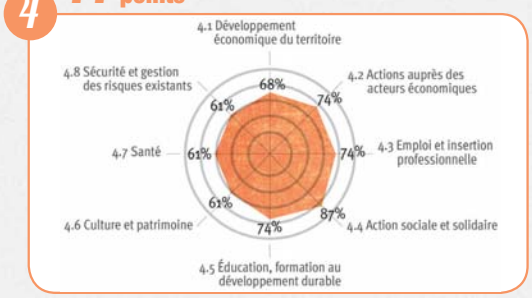

5 68 points

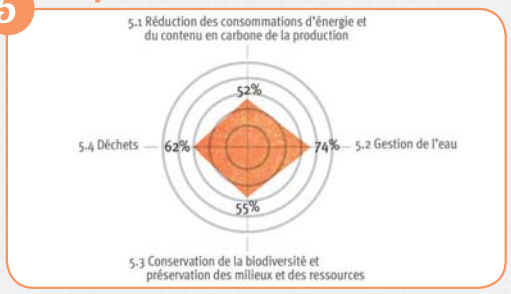

L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

« Les indicateurs sont définis sur l'ensemble des finalités du Développement Durable, en cohérence avec les pratiques connues tant locales que nationales, les cibles sont fixées et le suivi effectué via l'outil SEVALPRO. Il faut noter la mise en place du profil DD de Gironde avec ses 6 indices synthétiques qui permettent de suivre l'évolution de la situation sur les 5 finalités et la gouvernance. D'une façon générale, il convient de poursuivre de façon collaborative, l'analyse des données déjà suivies au regard des cibles fixées, et en relation avec les plans d'actions définis pour atteindre ces cibles. »

Rapport AFAQ 26 000 - juin 2012

MÉTHODE D'ÉVALUATION QUI S'APPUIE SUR L'AMÉLIORATION CONTINUE

La méthode AFAQ 26 000 : la grille de lecture appliquée à l'évaluation des pratiques de la collectivité

Une notation de ces critères basée sur le degrè de progression

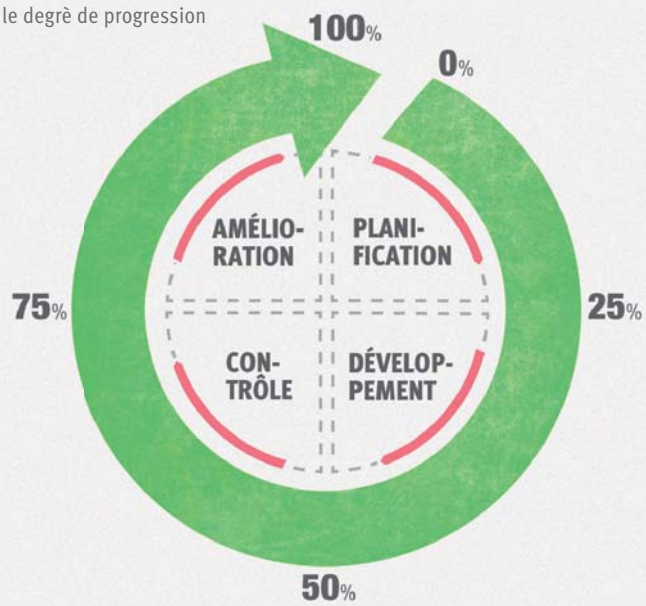

0%	Aucun résultat
25%	Des résultats partiellement collectés et reportés
50%	Les tendances sont favorables et les cibles atteintes
75%	Des éléments de comparaison existent et les relations de cause à effet sont correctement établies
100%	Toutes les comparaisons sont favorables

L'évaluation des résultats du Conseil général de la Gironde

5 domaines de résultats relatifs aux 5 finalités du développement durable :

1. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
2. Bien-être de l'individu et épanouissement de tous les êtres humains
3. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
4. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
5. Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

©CG33 / Anaka

Le Domaine de Certes-Graveyron - Espace Naturel Sensible
Site classé et protégé afin de préserver sa richesse biologique unique

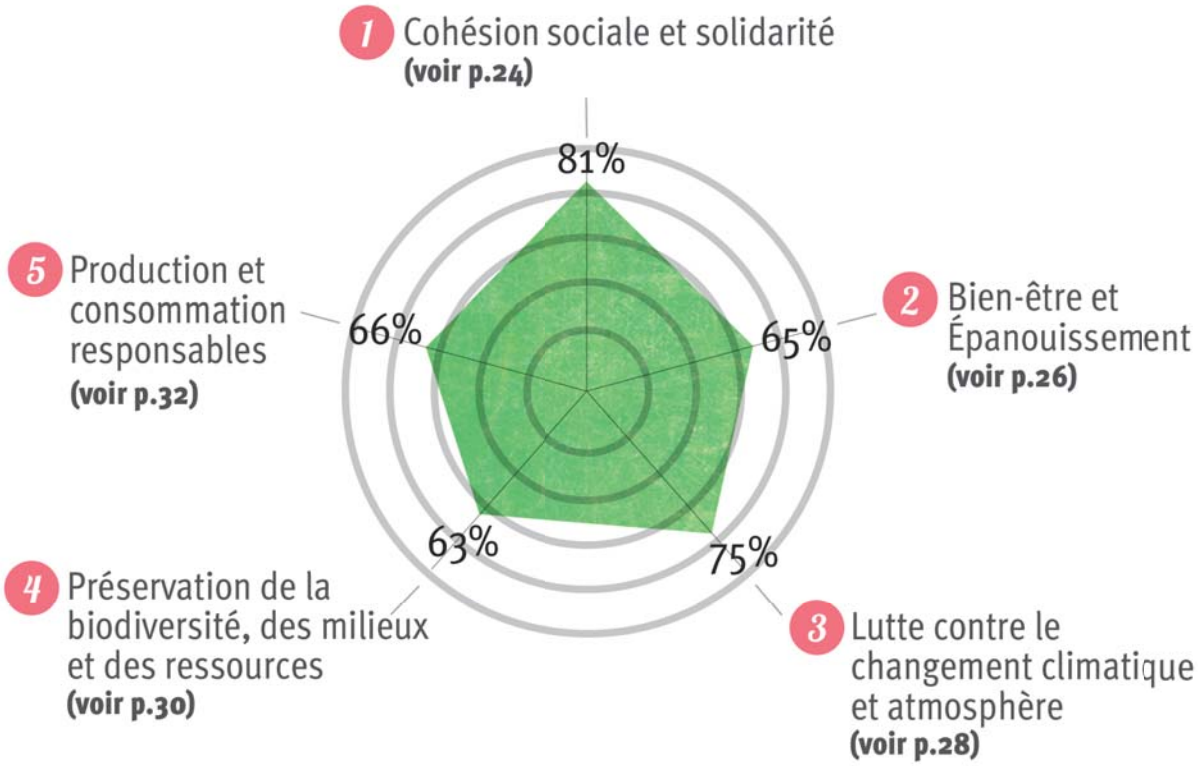

Chacun de ces critères est **constitué de plusieurs sous-critères** (26 au total) qui font l'objet d'une analyse et d'une évaluation.
À découvrir dans les pages qui suivent (p.24 à 33).

Marché de Langon

©CG33 / C.Monnier

1

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

SCORE : 81%

« Les indicateurs sont définis sur l'ensemble des finalités du développement durable, en cohérence avec les pratiques connues tant locales que nationales, les cibles sont fixées et le suivi effectué via l'outil SEVAL- PRO. Il faut noter la mise en place du Profil DD de la Gironde avec ses 6 indices synthétiques qui permettent de suivre l'évolution de la situation sur les 5 finalités et la gouvernance.
D'une façon générale, il convient de poursuivre de façon collaborative, l'analyse des données déjà suivies au regard des cibles fixées, et en relation avec les plans d'actions définis pour atteindre ces cibles. Les tendances sont à analyser pour déterminer les facteurs d'échec mais également de réussite. Poursuivre également le benchmark à la fois pour situer la performance atteinte en comparaison avec d'autres collectivités comparables, et pour échanger sur les bonnes pratiques.
Le Conseil général pourrait mettre à profit l'InterSCoT pour en faire l'espace d'intégration du DD dans la stratégie d'aménagement de la Gironde et des territoires girondins. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Cohésion sociale et solidarité »**

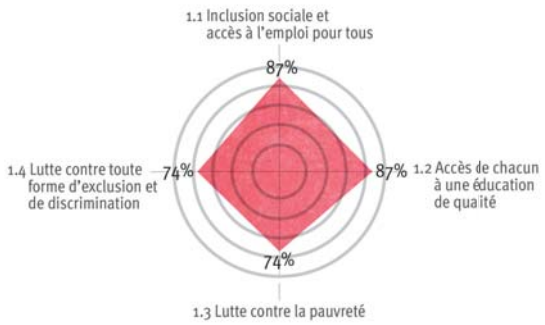

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

La démarche d'évaluation participative du RSA (enjeux voulus par le législateur), la co-construction de solutions puis leurs co-évaluations en matière de lutte contre la pauvreté, l'intégration du handicap au niveau de la loi de 2005, l'InterSCoT : outil pour la stratégie d'aménagement durable de la Gironde et des territoires girondins.

Les priorités

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Mettre en œuvre les engagements du Manifeste InterSCoT et engager la démarche de participation citoyenne.

ENGAGER UN PLAN DE LUTTE

Engager, avec les partenaires, un plan de lutte contre la « précarité énergétique » à travers le réseau Préca-énergie 33 (CREAQ) et l'appui du Fond Solidarité Logement.

CONTINUER LES ACTIONS ENGAGÉES

Poursuivre l'accompagnement des Programmes locaux de citoyenneté et l'animation du Conseil départemental de la citoyenneté.

POURSUIVRE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI

Poursuivre la politique de résorption de l'emploi précaire et de recrutement de personnes handicapées en interne.

Les résultats

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **1 coefficient de solidarité**
- **100% du territoire couvert par l'InterSCoT** girondin
- **94 structures** soutenues pour assurer un **accompagnement à la scolarité,** 120 accompagnateurs
- **10 villes réunissent les conseils locaux de citoyenneté**
- **1 Observatoire girondin de la Précarité et de la Pauvreté** (OGPP) qui met en réseau les acteurs : 10 séminaires, 350 participants, rapport 2011 publié
- **13 000 ménages en situation de précarité energétique** (stabilité 2010-2011), dont 620 inscrits dans des actions collectives ; 14 logements réhabilités (FSL)

LES PRATIQUES INTERNES

- **Un effort pour l'égalité des genres :**
  - 66,5% de femmes travaillant au Conseil général
  - dont 65% dans l'encadrement, et 16 % d'élues
- **Un effort pour intégrer le handicap :**
  - 350 participants à la journée « le handicap au travail parlons-en »

©CG33 / C.Monnier

Un exemple

L'INTERSCOT GIRONDIN

L'InterSCoT girondin réunit 18 structures porteuses de projets de cohérence et de développement territorial pour construire une stratégie partagée d'aménagement et de développement durables de la Gironde.

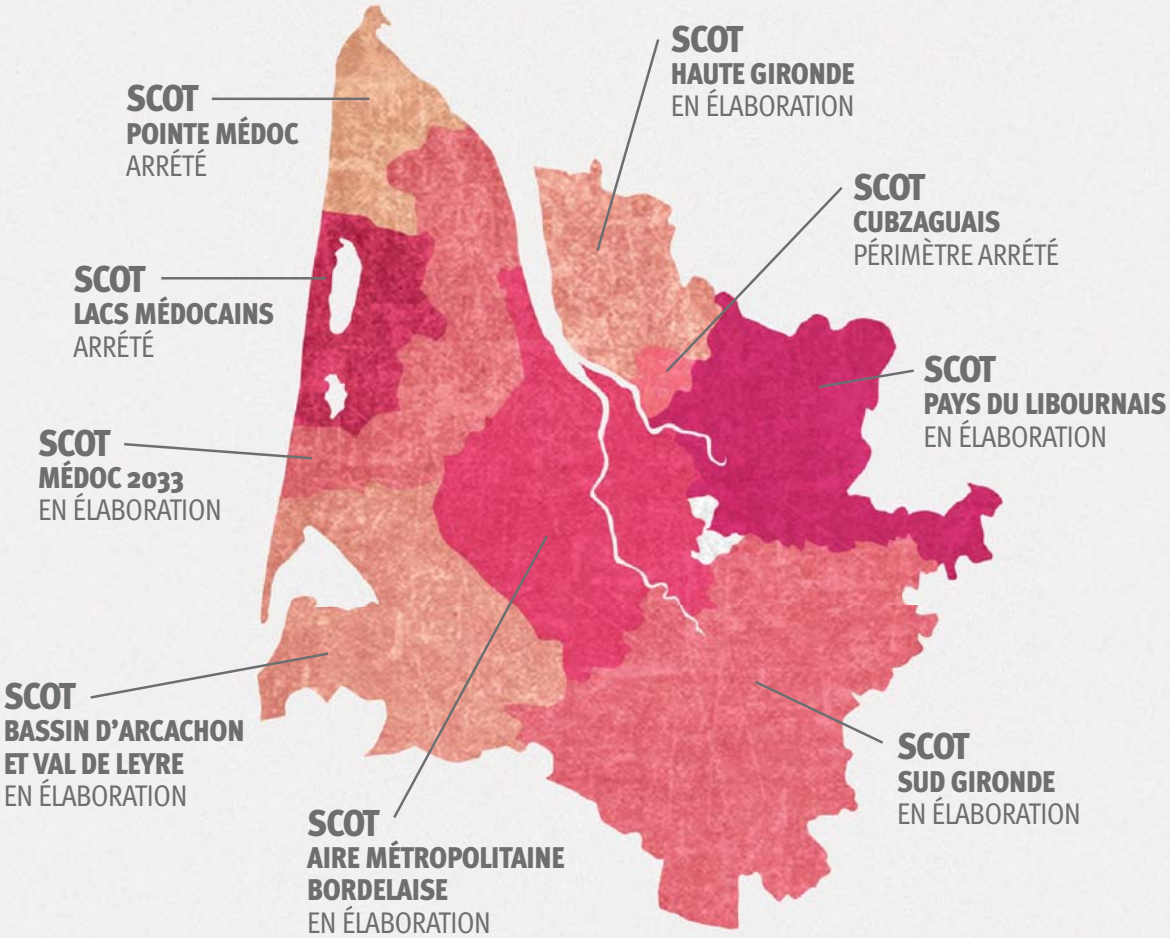

Un exemple

DEPUIS JANVIER 2012 COEFFICIENT DE SOLIDARITÉ

Il s'applique à toutes les subventions d'investissement (146 dispositifs) attribuées par le Conseil général aux communes ou groupements de communes.
Ce coefficient permet ainsi de moduler les subventions à l'investissement des communes et de leurs groupements en tenant compte de la richesse des collectivités et des habitants.
Le Département renforce ainsi son rôle de redistribution des richesses et de solidarité en soutenant de manière différenciée ceux qui en ont le plus besoin.

Mairie de Cazalis réhabilitée grâce aux aides du Conseil général

2

BIEN-ÊTRE ET ÉPANOUISSEMENT

SCORE : 65%

« D'une façon générale, il convient de poursuivre de façon collaborative, l'analyse des données déjà suivies au regard des cibles fixées, et en relation avec les plans d'actions définis pour atteindre ces cibles. Les tendances sont à analyser pour déterminer les facteurs d'échec mais également de réussite. Poursuivre également le benchmark à la fois pour situer la performance atteinte en comparaison avec d'autres collectivités comparables, et pour échanger sur les bonnes pratiques.
Le Conseil général pourrait mettre à profit l'InterSCoT pour en faire l'espace d'intégration du DD dans la stratégie d'aménagement de la Gironde et des territoires girondins. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère **« Bien-être et Épanouissement »**

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'analyse fine des causes des 12% de logements sociaux (intégrer dans l'InterSCoT), la prise en compte de la mobilité dans les plan locaux d'urbanisme, la formation pour l'accueil du handicap dans les activités culturelles reste un objectif à atteindre, le travail sur la « représentation mentale » du handicap, le suivi intégré des risques de submersion de la centrale nucléaire, l'évaluation de la coopération décentralisée.

Les priorités

CONCERTER L'ÉLABORATION DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Concerter, de novembre 2012 au printemps 2014, avec l'ensemble des parties prenantes du territoires (têtes de réseaux, élus, techniciens, territoires et habitants).

DÉVELOPPER DES OUTILS D'ÉVALUATION

Élaborer et développer des outils d'évaluation des impacts de la politique du Département et de ses partenaires sur l'accès à la culture et aux sports et sur la diversité des publics (évolution des règlements d'intervention, appels à projets, suivi d'indicateurs partagés avec les partenaires).

SOUTENIR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Encourager leur engagement en faveur des manifestations responsables (développement durable conditionnalité des aides, nouvel appel à projets, flotte de gobelets réutilisables, soutien des syndicats de déchets...).

Les résultats

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **1 programme d'accueil au Domaine Départemental Gérard Lagors**
  - 9 partenariats de développement local
  - 350 groupes de jeunes accueillis dans le cadre de projets éducatifs
  - 13 chantiers d'insertion encadrés pour les 18-25 ans
- **40% des élèves de 3ème rencontrés sur un temps d'échange relatif à la vie affective et sexuelle :** 27 collèges impliqués
- **230 projets soutenus relatifs au soutien à l'autonomie des jeunes et à l'apprentissage de la citoyenneté** dont 10 projets portés par les jeunes
- **16 868 consultations du site http://cultureaccessible.gironde.fr/** (15 000 prévus)
- **150 personnes participantes aux jumelages** entre partenaires culturels et médico-sociaux
- **392 000 spectateurs en 2011 aux 1 000 représentations** de spectacles dans le cadre du dispositif d'animation culturelle et artistique des Scènes d'été en Gironde

LES PRATIQUES INTERNES

- **42 personnes participantes au module de formation** sur l'accueil et l'accompagnement des agents handicapés aux pratiques culturelles

Un exemple

INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR SCOT EN 2007

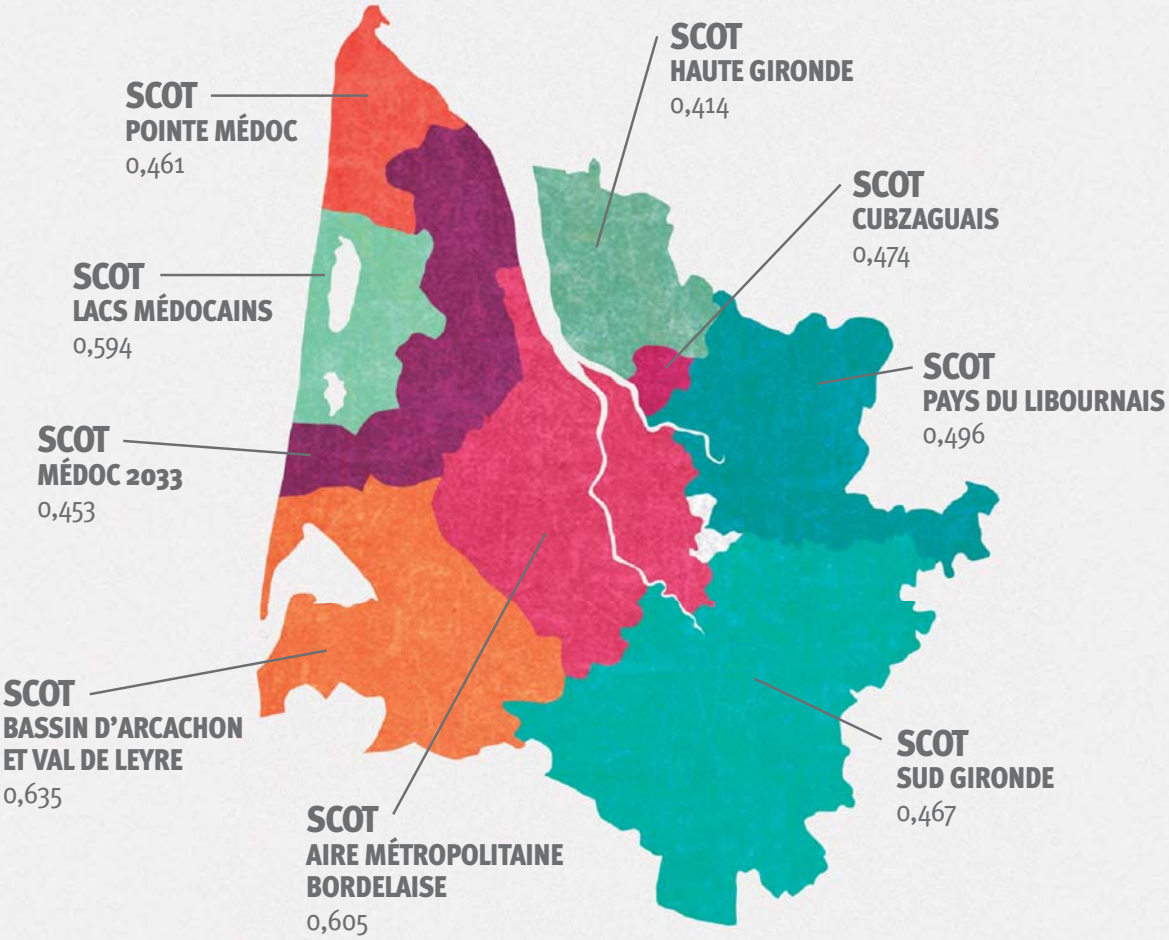

Un exemple

SANTÉ ENVIRONNEMENT DANS LES COLLÈGES

25% des collèges ont bénéficié d'une formation au nettoyage écologique. L'objectif de préservation de la santé est désormais intégré dès la construction de nouveaux collèges, mais aussi dans la formation des agents. Tout ceci s'intègre dorénavant dans un « bail vert », guide des usages et des pratiques dans les collèges signataires qui vient compléter le systématisation des critères de construction durable du Conseil général.

Un exemple

LE CARTABLE SAIN

- Des recommandations d'achats
- Un site internet
- Des expérimentations territoriales

3

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ATMOSPHÈRE

SCORE : 75%

« Le Bilan Carbone de 2009 était focalisé sur les volets patrimoine et services. Doit-on envisager un bilan carbone territorial en conjonction avec le PCET ? Même réflexion sur le patrimoine collège et social, la gestion du parc véhicules, adaptation : politique des digues ? »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère
« Lutte contre le changement climatique et atmosphère »

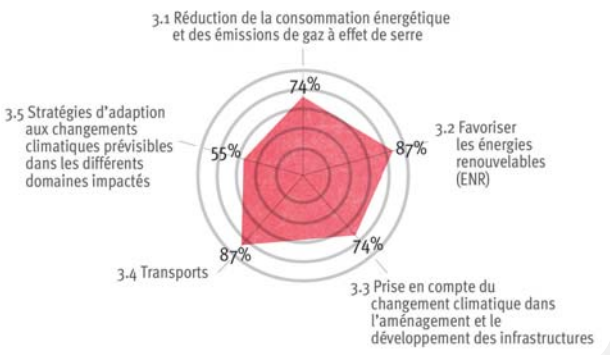

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

La complémentarité avec le SRCAE et le Plan Climat régional, l'analyse des données déjà suivies au regard des cibles fixées, et en relation avec les plans d'actions définis pour atteindre ces cibles, avec les partenaires, l'association des usagers des bâtiments à leur construction / réhabilitation pour favoriser les bonnes utilisations, l'adaptation des bâtiments aux surchauffes d'été, la cohérence du volet déplacement des PLU et SCoT avec la stratégie départementale.

Les priorités

ACTIVER LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE

Mettre en œuvre le Plan Climat Air Énergie, coordonné au Défi Aquitaine Climat et au Schéma Régional Climat Air Énergie.

SYSTÉMATISER L'ÉCO-COMPARATEUR

Afin de mesurer « les impacts climat » des travaux sur la voirie dans les marchés publics concernés.

ACCOMPAGNER LES EHPAD

Les Établissements d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes qui s'inscrivent dans une démarche d'optimisation des consommations d'énergie et eau doivent être accompagnés.

CRÉER « SOLIDARITÉS 2013 »

Réalisation du programme immobilier Solidarités 2013 pour la construction des bâtiments sociaux.

Les résultats

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **1 appel à projets pour le développement des Énergies renouvelables** (5 territoires lauréats)
- **10 Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** engagés dans une expérimentation visant à évaluer les enjeux énergie, gaz à effet de serre et eau, représentatifs des 79 EHPAD habilités à l'aide sociale en Gironde
- **Plus de 2 500 questionnaires** recueillis pour l'état des lieux du **livre blanc des Mobilités et 220 participants** aux rencontres territoriales

LES PRATIQUES INTERNES

- **1 Plan de progrès des consommations d'énergie dans les collèges**
  - 100 collèges couverts par un logiciel de suivi des factures
  - 7% d'économie des consommations électriques par rapport à 2009
  - 15% de réduction des émissions de GES par rapport à 2009
  - 2 actions de sensibilisation des collègiens et personnels
- **1 675 tonnes eq CO_2 non émis par l'utilisation des techniques de retraitement à froid de la voirie départementale** soient 334 950 m³ traités en 2011
- **21 % d'énergies renouvelables dans les nouvelles constructions du Département**

©CG33

Un exemple

ÉMISSIONS TOTALES

ZONES DU PLAN DE PRÉVENTION DE L'ATMOSPHÈRE DE BORDEAUX EN 2009

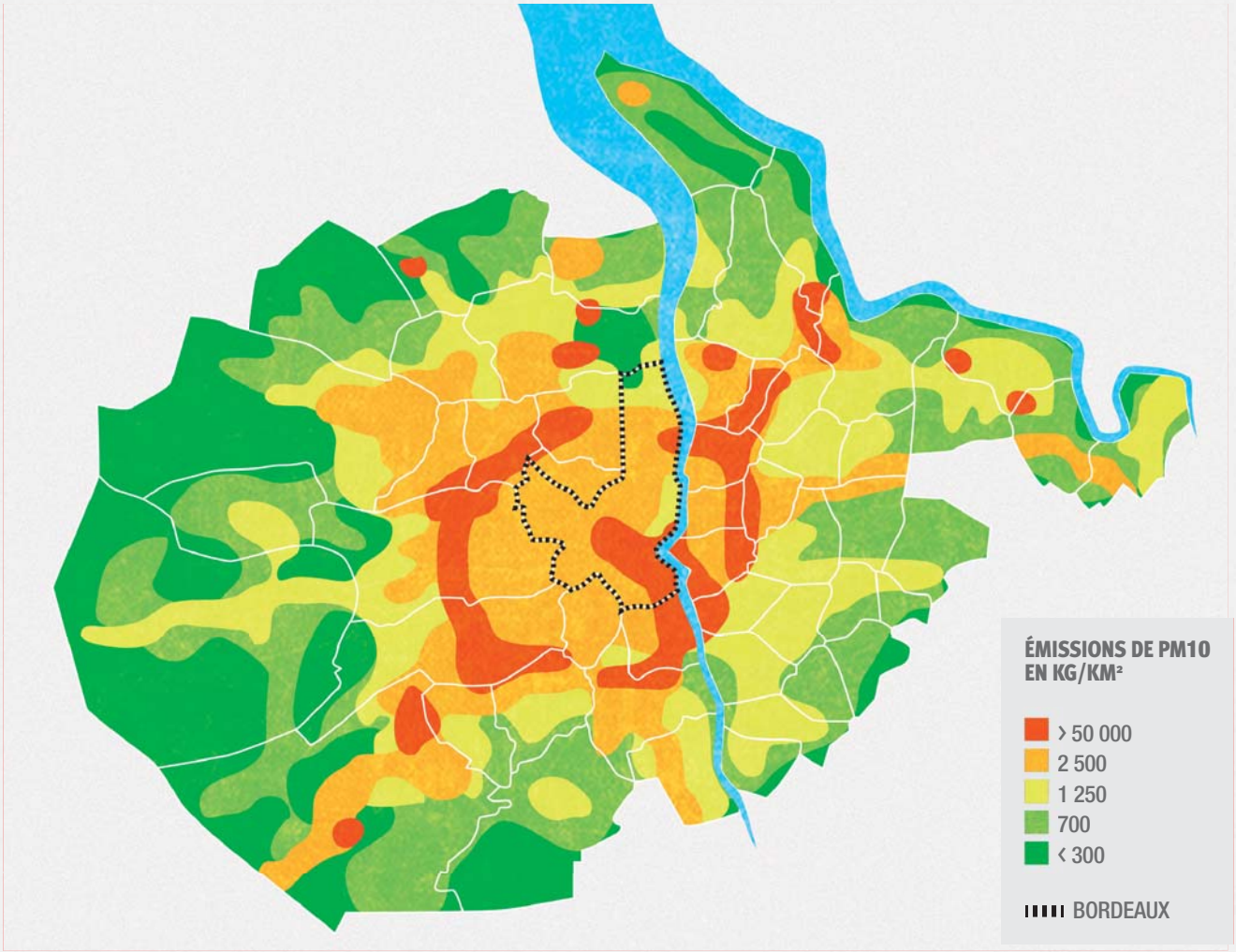

Source : Rapport n°ET/MO/12/01 - Évaluation de la qualité de l'air sur zone du PPA de Bordeaux - Airaq 2012

Un exemple

BILAN ÉNERGÉTIQUE DES COLLÈGES

Il s'agit de gérer et d'adapter les consommations énergétiques des établissements scolaires. L'objectif est de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre en 10 ans. Durant la même période, grâce à un système de gestion partagée des fluides, les objectifs d'économies de ressources sont de 10% sur l'électricité et 25% sur l'eau potable.

Collège Aliénor d'Aquitaine de Bordeaux

©CG33 / P.Robin

COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE - ACCUEIL COMPTAGES

POSTE	CONSOMMATION ÉNERGIE FINALE	CONSOMMATION ÉNERGIE PRIMAIRE	ÉMISSION DE CO_2	RATIO 714 élèves
CHAUFFAGE	12 kW/h	30,96 kW/h	2,16 kg CO_2	0,02 (kW/h)/élève
PROCESS CUISINE	105,31 kW/h	271,69 kW/h	5,49 kg CO_2	0,14 (kW/h)/élève
EAU CHAUDE SANITAIRE	35,71 kW/h	92,13 kW/h	6,43 kg CO_2	0,05 (kW/h)/élève
ÉCLAIRAGE	54,76 kW/h	141,45 kW/h	4,39 kg CO_2	0,08 (kW/h)/élève
AUXILIAIRES	112,68 kW/h	290,71 kW/h	5,86 kg CO_2	0,16 (kW/h)/élève
PHOTOVOLTAIQUE	-57 kW/h		-10,26 kg CO_2	0,00 (kW/h)/élève
TOTAL	246,21 kW/h	782,29 kW/h	13,16 kg CO_2	714 élèves

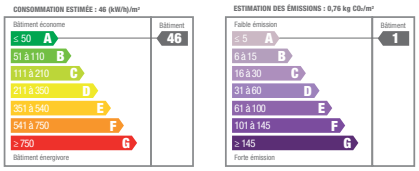

4

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

SCORE : 63%

« Il existe un observatoire de la biodiversité et un réseau exemplaire des acteurs de la biodiversité. Il en est de même avec l'observatoire de l'eau et le bureau de la ressource en eau.
Le Conseil général de la Gironde soutient le Bio et les AMAP, et se veut exemplaire sur les marchés publics en la matière. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère
« Préservation de la biodiverté, des milieux et des ressources »

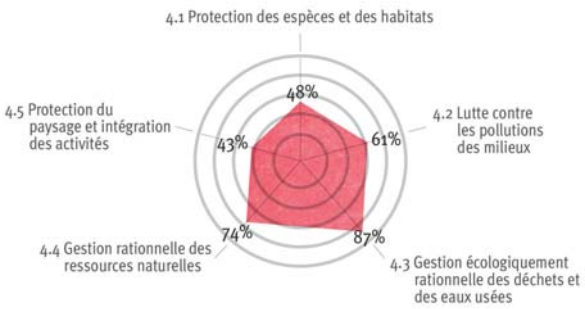

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'implication de l'InterSCoT dans la stratégie départementale et régionale des trames vertes et bleues, la conditionnalité des aides départementales soumises à l'impact des projets sur la biodiversité, l'atteinte des objectifs du SAGE en matière de consommation des nappes profondes, le suivi des impacts (positifs et négatifs) des politiques départementales sur la biodiversité, notamment en matière de construction de bâtiment, d'infrastructure et de voirie.

Les priorités

DÉVELOPPER L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ EN GIRONDE

Ouvrir le portail de l'Observatoire de la Biodiversité en Gironde et poursuivre la collecte des données avec les partenaires régionaux.

FAIRE CONNAÎTRE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ENS

Mettre en œuvre et communiquer sur le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

VALORISER LES 12 PLANS D'AMÉNAGEMENT DES PORTS

Suivre et rendre compte de l'élaboration des 12 Plans d'aménagement durable des ports.

ÉTENDRE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Mettre en œuvre le Plan départemental des préventions des déchets et couvrir 100% de la population par un programme local de prévention.

APPROFONDIR LA GESTION DES DÉCHETS

Élaborer le Plan départemental de gestion des déchets en concertation avec les partenaires et les girondins.

Les résultats

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **10 000 km² couverts par l'Atlas des paysages de Gironde** soit 100% du territoire accessible à tous **http://atlas-paysages.gironde.fr/**
- **27 acteurs régionaux contributeurs pour la création de l'observatoire départemental de la biodiversité,** avec la Région
- **4 376 hectares gérés par le Département comme Espaces Naturels Sensibles dont 2 864 ha sous maitrise foncière** + 3 000 hectares en zone de préemption
- **57 000 participants aux visites guidées naturalistes** sur les Espaces Naturels Sensibles en 2011 + 2 500 animations proposées
- **77% de la population couverte par un plan local de prévention des déchets**
- **Baisse de 7,80% du tonnage issu de la collecte des déchets ménagers** par rapport à 2009
- **1 Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains sur les Jalles : 785 ha préservés sur 6 communes**
- **2 millions de m³ d'eau de substitution produits en 2011** (objectif : 15 millions m³/an)

LES PRATIQUES INTERNES

- **11 800 m² plantés en jachères florales sur l'emprise de la voirie départementale** (+300% par rapport à 2010)
- **5% des surfaces d'accotement de RD végétalisées après travaux,** à l'aide de plantes couvrantes et de plantes arbustives
- **Baisse de 96% du nombre de litres de desherbant épendus sur les abords des routes départementales** (200 litres en 2011, 5 000 en 2009)
- **22 filières de valorisation des déchets internes mises en place**
- **20% de papier blanc dans les dechets residuels collectes (objectif 10%)**

Un exemple

ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE EN GIRONDE ENTRE 2000 ET 2010 (EN HA)

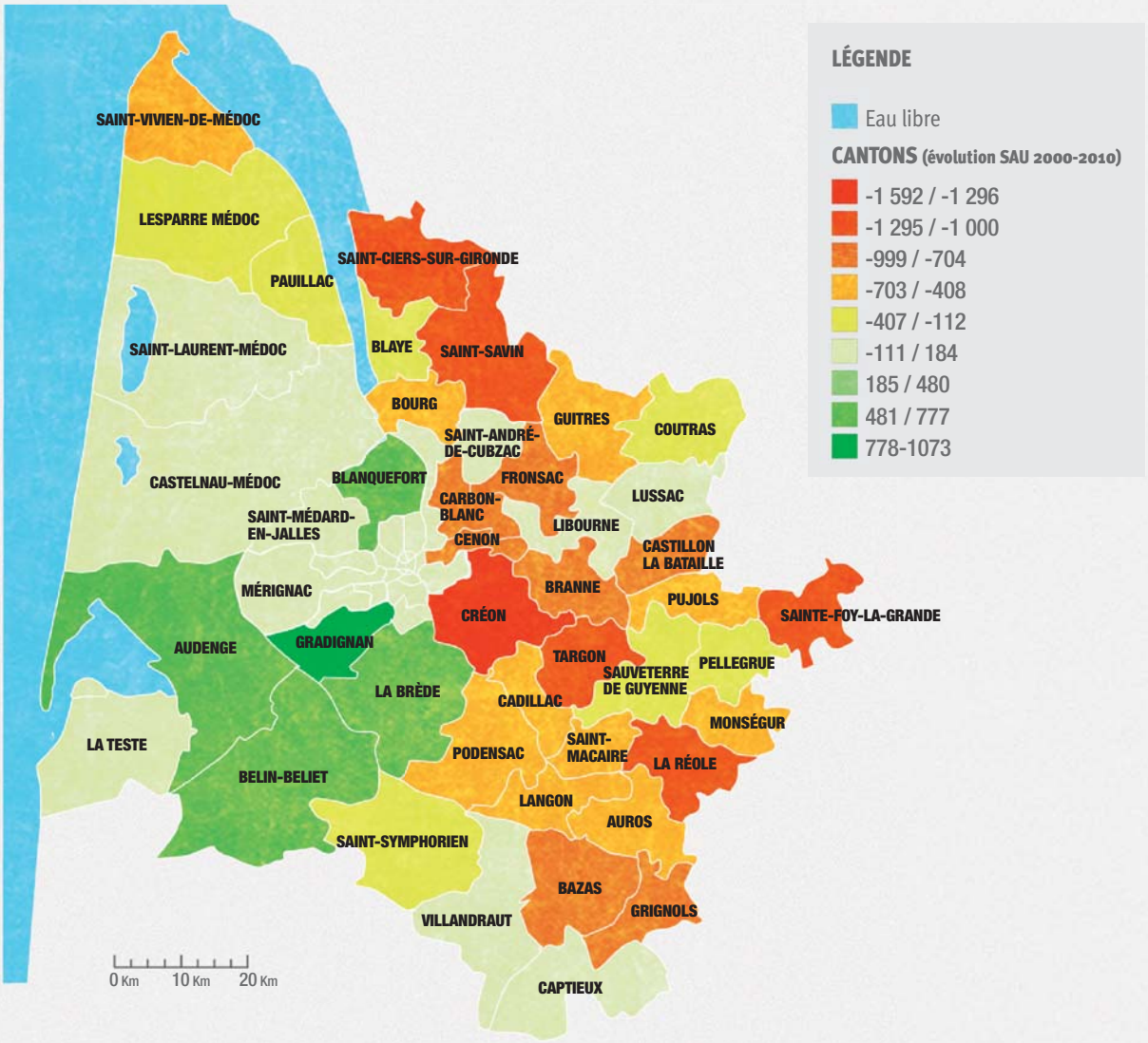

Un exemple

ATLAS DES PAYSAGES DE GIRONDE

http://atlas-paysages.gironde.fr/

5

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

SCORE : 66%

« Les indicateurs sont définis sur l'ensemble des finalités du développement durable, en cohérence avec les pratiques connues tant locales que nationales, les cibles sont fixées et le suivi effectué via l'outil SEVAL- PRO. Il faut noter la mise en place du Profil DD de Gironde avec ses 6 indices synthétiques qui permettent de suivre l'évolution de la situation sur les 5 finalités et la gouvernance.
D'une façon générale, il convient de poursuivre de façon collaborative, l'analyse des données déjà suivies au regard des cibles fixées, et en relation avec les plans d'actions définis pour atteindre ces cibles. Les tendances sont à analyser pour déterminer les facteurs d'échec mais également de réussite. Poursuivre également le benchmark à la fois pour situer la performance atteinte en comparaison avec d'autres collectivités comparables, et pour échanger sur les bonnes pratiques.
Le Conseil général pourrait mettre à profit l'InterSCoT pour en faire l'espace d'intégration du DD dans la stratégie d'aménagement de la Gironde et des territoires girondins. »

Source : Rapport AFAQ 26 000 - Juin 2012

Décomposition du critère
« Production et consommation responsables »

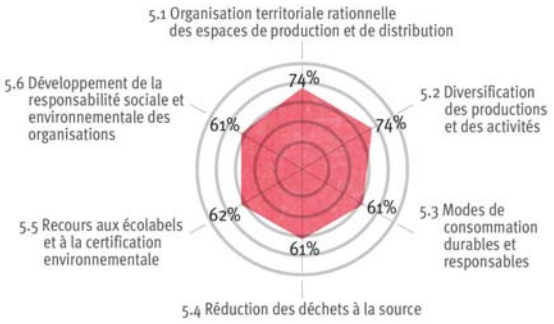

PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'impact de la politique en faveur des circuits courts sur les modes de consommation des girondins, les clauses de réduction de déchets dans les marchés publics, les recours aux écolabels et à la certification environnementale, l'appui RS aux « petites communes » ou auprès des communes qui voient le nombre de leurs résidents augmenter de part des activités saisonnières.

Les priorités

SOUTENIR LES PROJETS

S'investir dans les projets de l'économie sociale et solidaire (coopératives, groupements d'employeurs, nouvelles formes d'organisation du travail...).

FAVORISER LA PRODUCTION LOCALE

Soutenir les productions locales et les circuits courts : liens producteurs/consommateurs, maîtrise foncière, appui à la production respectueuse de la santé et de l'environnement.

TESTER DES CENTRES DE RESSOURCES

Expérimenter deux centres de ressources « circuit court » comme lieux de distribution solidaire.

DÉVELOPPER L'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Poursuivre l'actualisation des dispositifs d'appui aux collectivités : évaluation des dispositifs d'aide, conditionnalité développement durable, ingénierie départementale.

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS

Inciter les agriculteurs à adopter des pratiques durables de gestion de l'espace : gestion des intrants, des effluents, réduction de l'impact des pratiques sur les ressources naturelles, développement de la biodiversité, dans les parcelles agricoles...

ENCOURAGER LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Approfondir la commande publique responsable : clauses sociales et environnementales, mutualisation et rationalisation des achats...

Les résultats

LES POLITIQUES PUBLIQUES

- **231 entreprises aidées : 512 emplois créés** (70% des porteurs de projet installés dans des territoires ruraux ; 65% demandeurs d'emploi au moment de la création ; 10% bénéficiaires du RSA et 40% de femmes)
- **7 325 m de linéaire de haies replantées** dans le cadre du dispositif « pratiques durables gestion de l'espace » (objectif : 5 000) : 1 250 ha réensemencés avec des mélanges de graminées et de légumineuses (objectif : 200), 4 projets agroenvironnementaux en suivi
- **220 vendeurs directs** adhérents aux réseaux « Bienvenue a la Ferme » et « Agriculture biologique » (objectif : 240)
- **400 000 € de chiffre d'affaires realisés dans le cadre des marchés de producteurs de pays**
- **55 AMAP**, Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne qui rapprochent consommateurs et producteurs locaux et **15 collèges en 2011 engagés dans l'achats de produits locaux et/ou biologiques**

LES PRATIQUES INTERNES

- **964 300 € :** dépense pour l'achat de fournitures avec des critères développement durable (215 articles), -5 % de consommation des fournitures administratives (obj. : -5%), 2 marchés « article 15 », marchés réservés à des entreprises d'insertion (obj. : 2)
- **37% des marchés supérieurs à 90 000 €** ont une clause sociale
- **Baisse de 35% de la consommation énergétique** des serveurs informatiques dans le cadre de la démarche Green Data center
- **14,60 tonnes de GES évités** grâce au recours à la Multimédia conférence soient 860 réunions
- **Baisse de 35% des émissions de GES** du parc de véhicules (mutualisation, renouvellement et adaptation aux besoins)

Un exemple

TONNAGE DE LA COLLECTE TRADITIONNELLE DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR SYNDICAT DE COLLECTE 2010

267 kg/hab/an

(-7 kg par habitant par rapport à 2009)

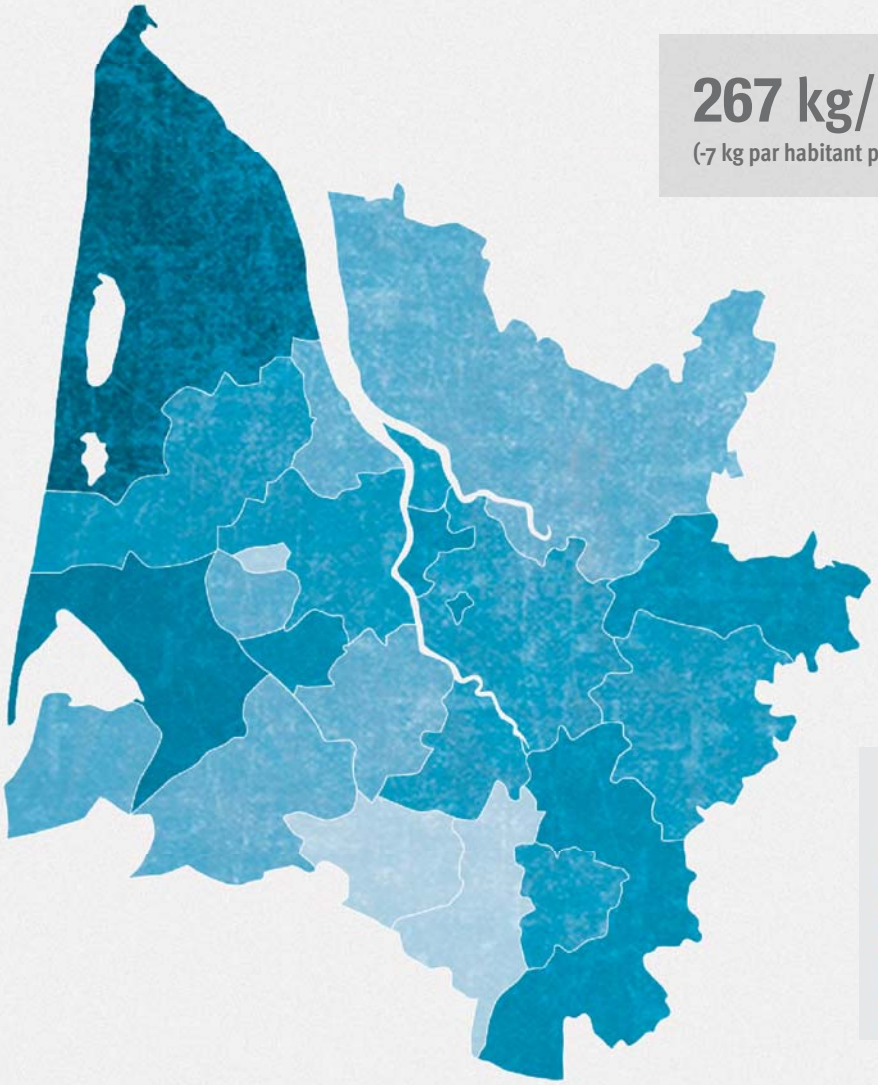

COLLECTE TRADITIONNELLE
kg/hab/an

- 200 - 225
- 225 - 250
- 250 -275
- 275 - 300
- 300 - 350
- 350 - 400

Un exemple

MANIFESTATIONS RESPONSABLES EN GIRONDE

MANIFESTATION RESPONSABLE
Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL

- 592 000 spectateurs aux manifestations labellisées
- Plus de 100 000 concernées par la mise à disposition de gobelets réutilisables par le Conseil général, soit environ 1,5 tonne de déchets évités

Jus de pomme servi dans des «ÉcoCup»

EN RÉSUMÉ
L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

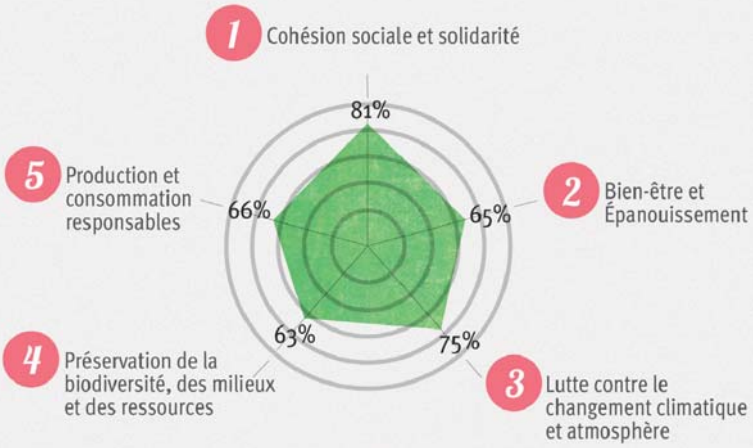

L'évaluation des résultats du Conseil général de la Gironde porte sur **5 critères**, divisés en **26 sous-critères** analysés et évalués de la même façon. Cette évaluation apporte **209 points sur 500** à la note globale de l'institution.

1 45 points

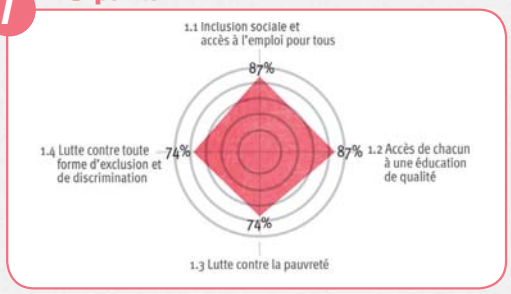

2 38 points

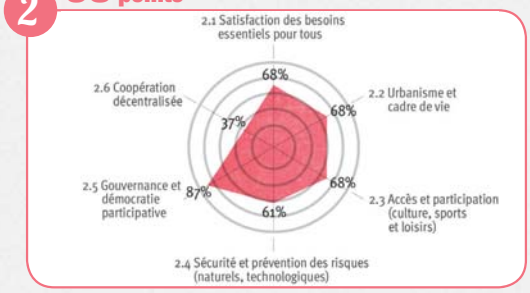

3 48 points

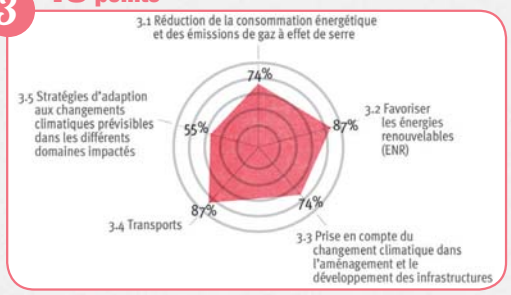

4 39 points

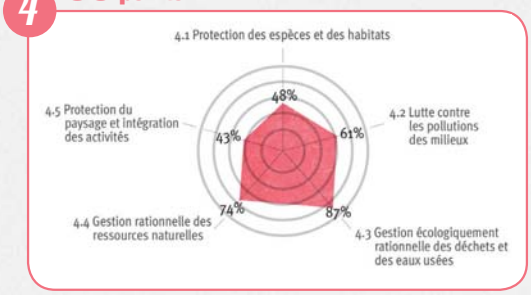

5 39 points

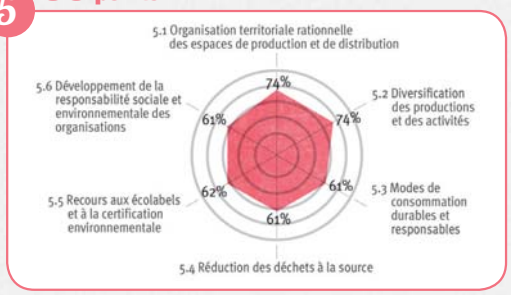

CLASSEMENT DES CRITÈRES DE L'AFAQ 26 000 PAR SCORE DÉCROISSANT

Une évaluation sur 2 volets complémentaires :

- les pratiques analysées et évaluées selon 5 critères et 42 sous-critères
- les résultats analysés et évalués selon 5 critères et 26 sous-critères

au regard des 5 finalités du développement durable

642 / 1000

NIVEAU CONFIRMÉ OBTENU PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

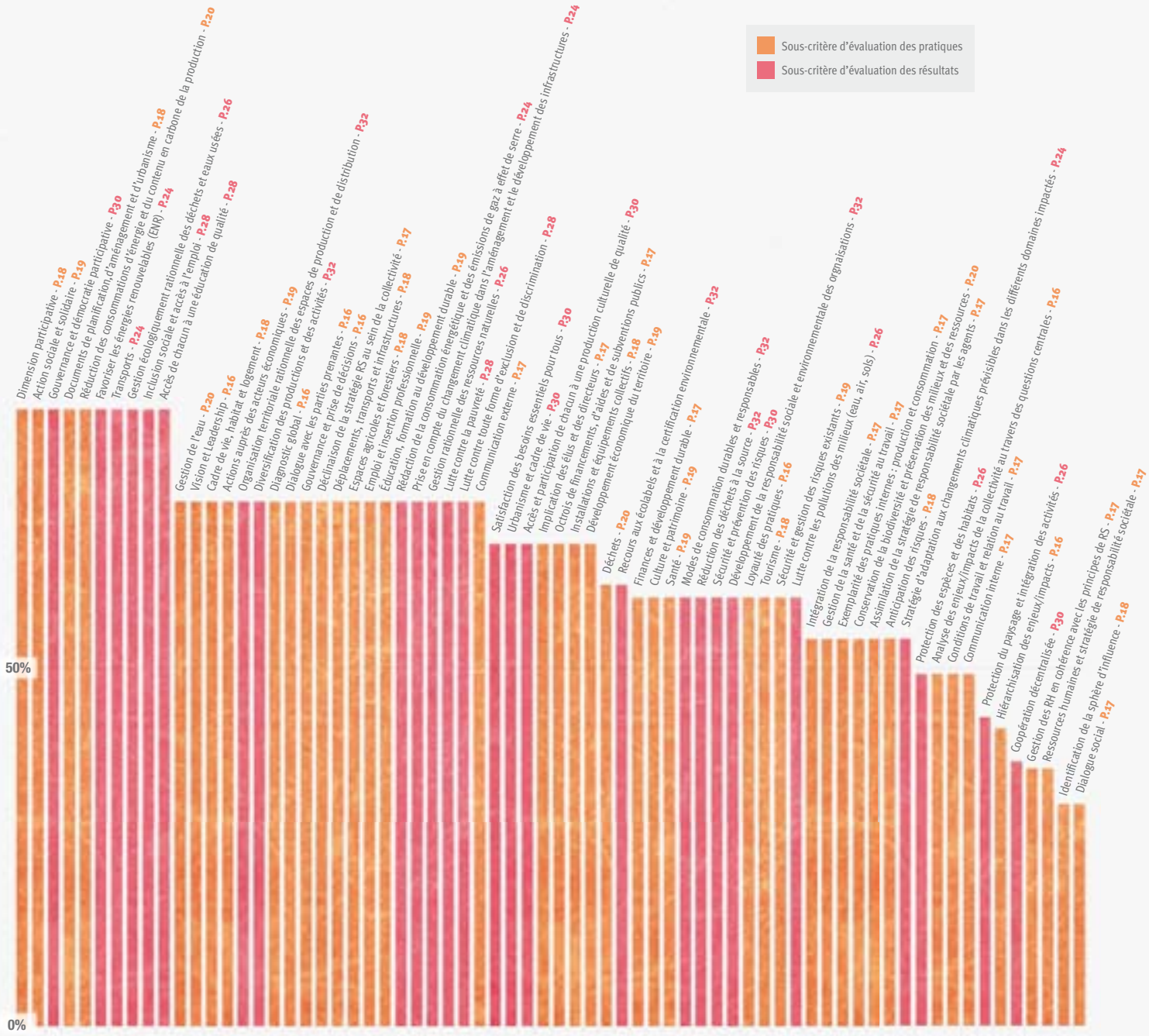

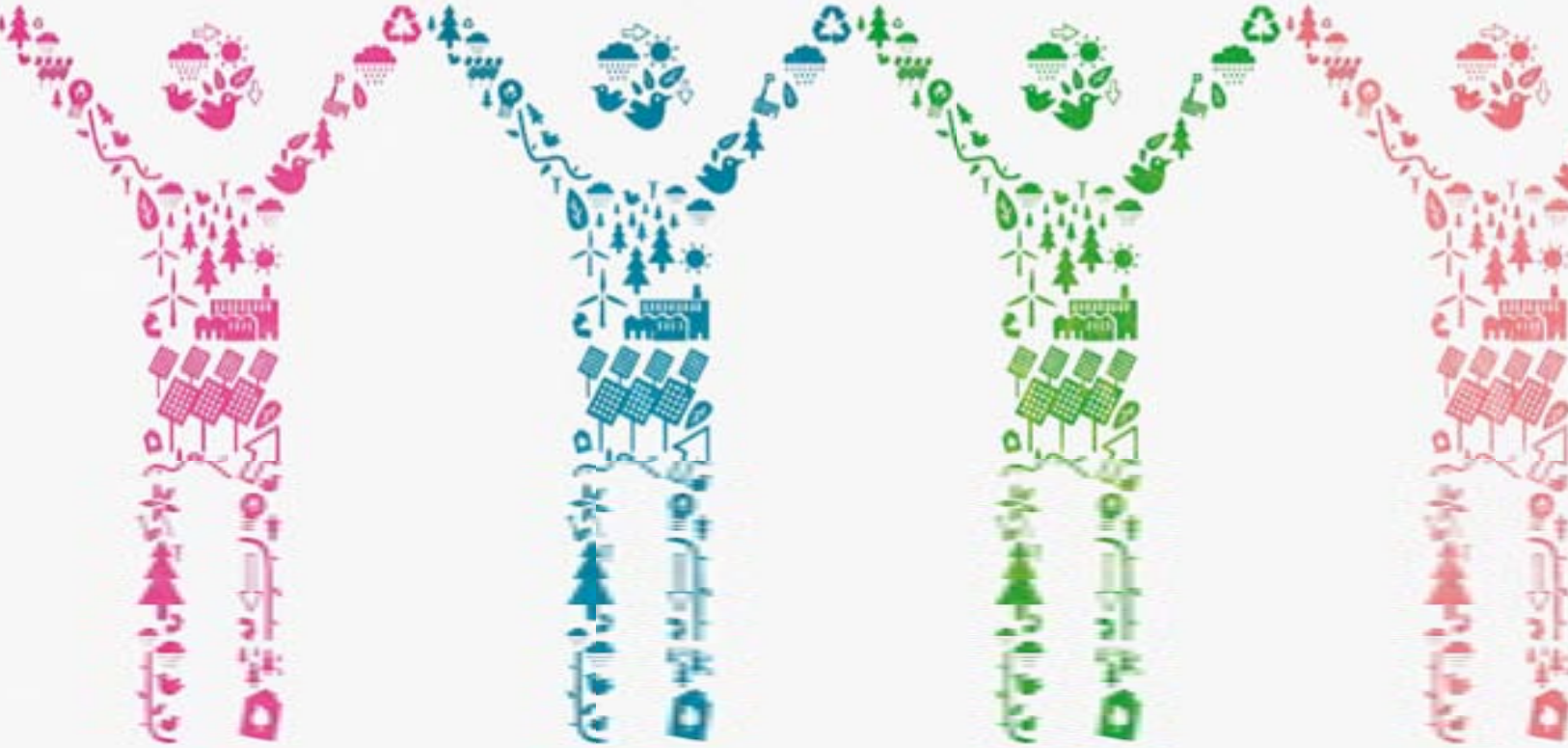

Conseil général de la Gironde
Mission Agenda 21
Esplanade Charles-de-Gaulle
33074 Bordeaux Cedex
05 56 99 33 33
agenda21@cg33.fr

agenda21.gironde.fr

Gironde
CONSEIL GENERAL
gironde.fr